

POUR ÉVITER LES MALAISES DUS À LA CANICULE La Protection civile recommande aux citoyens des mesures préventives à suivre

La direction générale de la Protection civile recommande aux citoyens des mesures préventives à suivre pour éviter les effets de la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, a indiqué mardi un communiqué de cette institution.

P. 3



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

31° : ALGER
36° : TAMANRASSET

Mercredi 12 juillet 2017 - 18 Shawwal 1438 - N° 1654 - 4^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

FÊTES NATIONALES

Le Président Bouteflika félicite le Gouverneur Général du Commonwealth des Bahamas et le Président de la Mongolie

P. 24

ALGÉRIE-ITALIE

M. Messahel examine avec son homologue italien l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur raffermissement

P. 4

ALGÉRIE-OPEP

M. Guitouni et le SG de l'Opep s'entretiennent sur l'évolution des marchés pétroliers

P. 4

ALGÉRIE-FRANCE

M. Mebarki reçoit le Directeur général de Lafarge Algérie

P. 5



LE PREMIER MINISTRE L'A ORDONNÉ
Levée du gel
sur les projets des infrastructures éducatives dans les wilayas frontalières

P. 3

ALGÉRIE-AFRIQUE
Le général-major Hamel participe à une réunion sur la lutte contre la cybercriminalité et les crimes financiers

P. 24

Le Directeur général de la Sûreté nationale et président du Mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), le général-major Abdelghani Hamel, participe les 12 et 13 juillet au siège d'Interpol à Lyon (France) aux travaux d'une réunion sur la "Lutte contre la cybercriminalité et les crimes financiers", a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

SANTÉ

Chaleur
Comment dire non au mal de tête

P. 12-13

MÉDICAMENT:

Le CNOP pour une «approche globale» pour préserver la cohérence économique et l'équilibre des comptes sociaux

P. 7

FOOTBALL

MONDIAL-2018 (QUALIFICATIONS)
ALGÉRIE-ZAMBIE :

La FAF opte officiellement pour Constantine

P. 24

SOCIÉTÉ

MARDI À 04H18

Séisme de magnitude 4,8 au nord-ouest de Béni Saf

P. 9

CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS

Conférence de la FAC sur
«Les vacances des consommateurs algériens
durant la saison estivale 2017»

Le président de la Fédération algérienne des consommateurs (FAC), M. Hariz Zaki, sera l'invité du Forum de DK News, ce matin à partir de 10h30, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur "Les vacances des consommateurs algériens durant la saison estivale 2017" et le "Pèlerinage aux

Lieux saints 2017". Le président de la FAC sera accompagné par MM. Abidi Mohamed et Lakhal Lakhdar respectivement vice-président et secrétaire général de la FAC. La rencontre aura lieu au Centre de presse de notre publication, sise 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.



Horaires des prières

Mercredi 18 chawal 1438

Fajr	03:40
Dohr	12:54
Asr	16:45
Maghreb	20:12
Isha	21:53

DEMAIN AU MUSÉE NATIONAL
DU MOUDJAHID
Enregistrement
de témoignages

Le musée national du moudjahid, organise demain jeudi 13 juillet à partir de 14h, la 174e rencontre pour l'enregistrement de témoignages de moudjahidine et moudjahidate sur la guerre de libération nationale. Le thème choisi pour cette rencontre est «le comportement exemplaire des moudjahidine durant la guerre de libération».

FORUM D'EL MIHWAR
Conférence sur
«Le tourisme en Algérie»

Le Forum du quotidien El Mihwar, organise ce matin à partir de 10h30, une conférence qui aura pour thème le tourisme en Algérie "Réalité et perspectives". La rencontre sera animée par M. Bachir Djeribi, président du Syndicat national des agences de voyages (SNAV), et M. Lyes Senoussi vice-président du syndicat.

DEMAIN À 17H

Le DG de la Bourse
d'Alger invité
de JIL'FCE

Sous le parrainage du wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, Jil'FCE organise le 3e Afterwork de l'année 2017 jeudi 13 juillet, à 17h au siège de la wilaya d'Alger. L'invité de cette nouvelle édition

sera M. Yazid Benmouhoub, directeur général de la «Bourse d'Alger». Son intervention portera sur le thème : «La Bourse d'Alger et le financement des start-up».

CULTURE

L'Algérie invitée d'honneur
à la 11^e
édition de Souk Okadh

L'Algérie participe en tant qu'invitée d'honneur à la 11e édition de Souk Okadh à partir d'aujourd'hui, à Taïf en Arabie Saoudite. Elle y sera représentée par une importante délégation du ministère de la culture et d'intellectuels présidée par le ministre de la Culture, Monsieur Azzedine Mihoubi. Le Ministre de la Culture, donnera à l'occasion de l'ouverture de cette manifestation un discours valorisant les relations bilatérales entre l'Algérie et l'Arabie Saoudite en présence de SAR Prince Sultan Bin Salman Bin Abdulaziz AL Saud, Président de la Commission Saoudienne pour le tourisme et le patrimoine national. La manifestation comprend une centaine d'événements touristiques, culturels, artistiques et littéraires. L'Algérie sera présente à travers un pavillon avec un programme riche en activités : mise en place d'une tente traditionnelle, expositions d'artisanat, conférences autour des relations Algéro-Saoudienne, soirées poétiques et concerts de musique traditionnelle algérienne.

THÉÂTRE DE VERDURE
Hossam Jneid
en concert

Dans le cadre de la manifestation culturelle "Tété d'El Bahdja", les artistes Hemam et Hossam Jneid, animeront un concert ce soir à partir de 22h au théâtre de verdure Laâdi flici (en contrebas de l'hôtel Aurassi).



Météo



	Max	Min
Alger	35°	22°
Oran	34°	21°
Annaba	34°	21°
Béjaïa	35°	23°
Tamanrasset	33°	24°

DEMAIN AU COMPLEXE
CULTUREL DE CHENOUA
Soirée artistique

L'Office national de la Culture et de l'information (ONCI), organise demain jeudi 13 juillet à partir de 22h au Complexe culturel de Chenoua, une soirée artistique animée par Hakim Salhi, Cheba Yamina, Sofi Tama et Abdelkader Zeffane.



INNOVATION

La solution ARDIA 600
LafargeHolcim utilisée
pour la rénovation de
la route à Sétif

Sous le parrainage de la Direction des travaux publics de la wilaya de Sétif, LafargeHolcim Algérie en coopération avec les entreprises STARR et ISSADI réalisent à partir du dimanche 16 juillet, une première planche d'essai de retraitement à froid d'un tronçon dégradé de la RN 103. Concrètement, cette chaussée va être recyclée in situ avec le liant hydraulique ARDIA 600®, liant routier produit en Algérie par LafargeHolcim Algérie. Cette technique innovante consiste à retraiter la chaussée existante, sur 25cm d'épaisseur pour lui donner une nouvelle jeunesse. Une fois la route retraitée, il ne reste plus qu'à réaliser une couche de roulement et l'ouvrir à la circulation. Cette solution de recyclage vise à réduire les coûts, les délais, l'empreinte environnementale avec plus de durabilité, par : L'optimisation des mouvements de terre du chantier et du transport de matériaux, déblais/remblais. La limitation des gîtes d'emprunt et des zones de dépôt. La réduction des délais de réouverture à la circulation sur les chantiers d'entretien. La préservation de la voirie existante en travaillant exclusivement dans l'empreinte du chantier. Une durabilité accrue. Une solution utilisant 100% des matériaux locaux. La Solution ARDIA 600® est une offre globale - de la prise d'échantillon du sol à traiter, la prescription technico-économique, la mise en oeuvre, le suivi sur chantier, la garantie des performances-réalisée par une équipe de professionnels dédiée et notre Laboratoire de la Construction situé à Rouïba.

SOLIDARITÉ

Campagne
de don du sang
au sein des rangs de
la Sûreté nationale

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) organise depuis le 9 juillet dernier, une campagne de don de sang dans le cadre de son programme annuel. Cette initiative de solidarité à caractère humanitaire s'inscrit dans le cadre de la sensibilisation des citoyens à la nécessité du don de sang au profit des malades hospitalisés, a précisé la même source, assurant que toutes les conditions sont réunies et tous les moyens mobilisés pour le bon déroulement de cette opération. Le don du sang est un acte volontaire, moral et humanitaire que les éléments de la police accomplissent volontairement pour sauver des vies humaines.

SAISON ESTIVALE

Lancement de la 2^e édition
des postes mobiles
de la police de proximité

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a réactivé, pour cette saison estivale et pour la deuxième fois consécutive, les postes mobiles de la police de proximité à travers les plages du pays pour une meilleure prise en charge du flux des estivants, a indiqué hier un communiqué de la DGSN. La deuxième édition des postes mobiles de la police de proximité qu'abriteront différentes villes côtières se déroulera en coordination avec l'ensemble des structures professionnelles afin de "sensibiliser les citoyens aux différents fléaux sociaux", précisé le communiqué. Cette opération se veut "une fenêtre pour permettre à la Police de prendre contact avec les jeunes en les sensibilisant dans différents thèmes en termes de prévention routière, protection de l'environnement, protection de l'enfance, prévention de la cybercriminalité, prise en charge psychologique des toxicomanes, mais aussi en recourant à des assistants sociaux et des psychologues" et ce à travers l'exploitation des capacités matérielles nécessaires comme les tentes, les affiches, les pancartes et les circuits d'éducation routière" ajoute le communiqué.



GOUVERNEMENT

Le décret exécutif de création d'une inspection générale auprès du Premier ministre paru au JO

Le décret exécutif portant création d'une inspection générale auprès du Premier ministre, chargée de l'évaluation de la mise en œuvre des politiques publiques arrêtées dans le cadre du plan d'action du gouvernement, a été publié au Journal officiel no 38.

Ce nouvel organe est chargé de mener des missions d'inspection, de contrôle et d'évaluation sur l'application de la législation et de la réglementation régissant le fonctionnement des services de l'Etat, des collectivités territoriales, des entreprises, organismes et structures et des organismes privés bénéficiant du concours financier de l'Etat.

Sa mission porte aussi sur le contrôle et l'évaluation de l'application et la mise en œuvre des instructions et décisions du Président de la République et du Premier ministre et celles arrêtées en conseils des ministres et en réunions du gouvernement. Cette inspection générale couvre également le contrôle et l'évaluation de la réalisation des projets d'investissement et de développement, et de la qualité de la gestion et des prestations des services suscités, note le décret daté du 28 juin 2017.

L'organe est dirigé par



un inspecteur général assisté de dix (10) à vingt (20) inspecteurs, est-il indiqué dans le même décret précisant que la répartition des tâches et le programme de travail des inspecteurs sont fixés par le Premier ministre, sur proposition de l'inspecteur général.

L'inspection intervient au moyen de missions de contrôle qui peuvent être inopinées ou annoncées, mais elle peut, en outre, être chargée par le Premier ministre de missions d'enquête sur des situations particulières ou exceptionnelles.

Elle s'appuie, dans ses interventions, sur le concours et la collaboration des organes d'inspection et de contrôle ainsi que des structures centrales et locales de l'administration concernée. Dans le cadre de leurs interventions, l'inspecteur général et les inspecteurs sont habilités à demander toute information et à consulter et à reproduire tout document lié à l'activité de la structure inspectée. Tout refus opposé aux demandes de présentation, de communication ou de renseignement formulées par

les inspecteurs et toute entrave à l'exercice de leurs missions, pour quelque motif que ce soit, sont portés, sans délais, à la connaissance de l'autorité hiérarchique concernée qui doit prendre les mesures nécessaires à cet effet. L'inspecteur est tenu, en cas de constatation de faits graves, portant préjudice au bon fonctionnement du service, organisme et structure inspectés, saisir immédiatement, par rapport, l'autorité hiérarchique ou de tutelle concernée, pour prendre toute mesure conservatoire jugée utile. Toute mission d'inspection est sanctionnée par un rapport que l'inspecteur général adresse au Premier ministre. L'inspecteur général élabore annuellement un rapport d'activités, dans lequel il formule ses observations et suggestions portant sur le fonctionnement des services concernés, qu'il adresse au Premier ministre, ajoute le décret.

M.TEBBOUNE L'A ORDONNÉ

Levée du gel sur les projets des infrastructures éducatives dans les wilayas frontalières

Le Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné la levée du gel sur les projets de réalisation d'infrastructures éducatives dans les wilayas frontalières, a indiqué mardi un communiqué des services du Premier ministre.

Les wilayas concernées par cette ins-

truction, qui «s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action du gouvernement, adopté par le Conseil de la nation et l'Assemblée populaire nationale (APN), sont Adrar, Bechar, Tamanrasset, Illizi, Tindouf, El-Oued, Ouargla, Naâma, Tébessa, El-Tarf, Souk Ahras et

Tlemcen», a précisé la même source.

En application de cette instruction «40 écoles primaires seront réalisées dans les 12 wilayas concernées ainsi que deux (2) internats à Adrar et Illizi», a ajouté le communiqué.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Saisie de 1032 unités de boissons alcoolisées à Batna et Souk Ahras



Les forces de police des sûretés de wilayas de Batna et Souk Ahras ont interpellé trois (3) individus suspects pour commercialisation illégale de boissons alcoolisées et récupéré ladite marchandise, indique mardi dans un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«En vertu d'un mandat de justice, les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Souk Ahras ont opéré une perquisition à l'intérieur du domicile d'un individu suspect, ce qui a permis de récupérer 529 unités de boissons alcoolisées non facturées.

L'individu suspect a été interpellé pour les mesures qui s'imposent», précise la même source.

Par ailleurs, «les forces de police de la sûreté de wilaya de Batna ont interpellé 2 individus suspects pour commercialisation illégale de boissons alcoolisées et récupéré 503 unités. Des mesures ont été prises à l'encontre des mis en cause», conclut la DGSN.

CAISSE DE MUTUALITÉ AGRICOLE: Un chiffre d'affaires de près de 7 milliards de DA au 1^{er} semestre 2017



La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 6,8 milliards DA durant le premier semestre de 2017, soit un taux de réalisation de 100% des objectifs tracés, a indiqué cette compagnie spécialisée dans l'assurance agricole dans un communiqué.

«Malgré la tendance décroissante du marché des assurances, le chiffre d'affaires réalisé par l'ensemble du réseau de la CNMA au 30 juin 2017 a enregistré une stabilité comparative à l'exercice précédent, avec un montant de 6,8 milliards DA, soit un taux de réalisation de 100% des objectifs tracés pour l'exercice», selon le communiqué.

Ces résultats «dénotent d'un développement ciblé et d'une performance technique impactée par un environnement difficile marquée par une sinistralité exceptionnellement élevée», selon la même source.

La CNMA compte 67 caisses régionales avec 446 points de vente, ainsi que des projets d'investissements sous forme de centres de formation et de services polyvalents qui sont en phase de création.

«Face à une conjoncture économique difficile et un environnement des assurances non encore assaini, la CNMA continue à renforcer sa solidité financière, à développer et lancer de nouveaux produits et à diversifier son portefeuille clients», note la même source.

La CNMA a procédé au lancement de nouveaux produits d'assurances sous forme de packs pour répondre aux besoins des petits agriculteurs et petits éleveurs.

Ces packs offrent une couverture qui permet de protéger l'activité professionnelle, l'habitation ainsi que le cheptel.

APS

PARC NATIONAL AUTOMOBILE: Près de 6 millions de véhicules à fin 2016

Le parc national automobile comptait 5.986.181 véhicules à fin 2016, contre 5.683.156 véhicules à fin 2015, en hausse de 5,33%, correspondant à une augmentation de 303.025 unités entre les deux années, a appris mardi l'APS auprès de l'office national des statistiques (ONS). Concernant le nombre de véhicules qui ont été immatriculés et réimmatriculés en 2016, il a atteint 1.856.150 dont 192.171 véhicules neufs, contre 1.505.403 opérations d'immatriculation et de réimmatriculation en 2015, soit une augmentation de 23%. Les véhicules

immatriculés portent sur les véhicules neufs ainsi que les véhicules réformés et accidentés qui ont été réintégrés dans le parc national automobile. Par semestre, le nombre de véhicules immatriculés et réimmatriculés a atteint 1.004.083 unités au premier semestre 2016, tandis que le second semestre a enregistré 852.067 opérations d'immatriculation et de réimmatriculation, soit une diminution de 152.016 véhicules par rapport au premier semestre 2016, correspondant à un recul de 15,14%. Le nombre de véhicules neufs immatriculés durant le

deuxième semestre de 2016 a enregistré une augmentation de plus de 12.000 véhicules, soit une hausse de 14,25%. Par catégorie, ce sont les véhicules de tourisme qui ont fait l'objet du plus grand nombre d'immatriculation et de réimmatriculation en 2016, avec un nombre de 1.385.275 véhicules, soit 73,17% de la totalité des véhicules immatriculés et réimmatriculés durant l'année dernière. Concernant la répartition régionale, les cinq premières wilayas qui ont compté le plus grand nombre d'opérations d'immatriculation et de réimmatriculation sont

celles d'Alger avec 146.662 unités (15,74% de la totalité), suivie de Blida avec 136.584 (14,53%), de Tébessa avec 92.501 unités (10,07%), de Constantine avec 78.625 (8,5%) et de Djelfa avec 72.707 (7,86%). Les immatriculations définitives des véhicules neufs renseignent sur les mises en circulation des véhicules vendus, explique l'ONS. L'examen de ces immatriculations définitives, au regard des importations, fait apparaître qu'une bonne partie des véhicules n'est pas immatriculée au cours de leur année d'importation, constate l'ONS.

POUR ÉVITER LES MALAISES DUS À LA CANICULE La Protection civile recommande aux citoyens de suivre les mesures préventives

La direction générale de la Protection civile recommande aux citoyens des mesures préventives à suivre pour éviter les effets de la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays, indique mardi un communiqué de cette institution.

Afin d'éviter d'être victime d'insolation et d'autres malaises dus à la canicule, la Protection civile recommande aux citoyens de «fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, de maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, et

d'ouvrir les fenêtres tôt le matin et tard le soir et la nuit», explique la même source.

La protection civile recommande également, de «baisser ou éteindre les lumières électriques et surtout de ne pas exposer au soleil en particulier les personnes âgées, les personnes atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants». Le même communiqué note qu'il est préférable d'éviter de se déplacer pendant cette période de canicule sauf en cas de nécessité, et de mettre un chapeau et des vêtements légers (coton)

et amples, de préférence de couleur claire». La Protection civile exhorte les citoyens également à éviter les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardins, bricolage), les conseillant de «se déplacer tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieure et de rester à l'ombre dans la mesure du possible, et de provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure», conclut le communiqué.

ALGÉRIE-ONU

M. Bedda reçoit une délégation de l'Onudi chargé d'un projet sur l'entrepreneuriat féminin



Le ministre de l'Industrie et des mines, Mahdjoub Bedda, a reçu lundi à Alger une délégation de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), en mission en Algérie du 9 au 13 juillet, dans le cadre d'un projet onusien visant à encourager l'entrepreneuriat féminin et à promouvoir l'autonomisation économique des femmes, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, M. Bedda a souligné «les efforts de l'Algérie en matière de promotion des droits de la femme et de son autonomisation, saluant les performances que le pays continue de réaliser pour la promotion du bien-être de la femme et de son rôle dans les domaines politique, économique et social», selon la même source.

Le projet de l'Onudi, intitulé «Promouvoir l'autonomisation des femmes pour favoriser un développement industriel inclusif et durable dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord», a pour objectif d'appuyer le dialogue politique entre les parties prenantes pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans cette région, de renforcer les capacités des associations nationales partenaires et de les aider à offrir un service de qualité au profit des femmes entrepreneures et de promouvoir quelque 200 projets d'investissement portés par des femmes à travers la formation, le coaching, l'identification d'opportunités de partenariats d'affaires et l'accès au financement.

Durant sa visite de travail en Algérie, la délégation de l'Onudi est chargée d'informer les partenaires officiels et institutionnels de l'implication de l'Algérie dans le projet et d'impliquer et d'engager les associations de femmes entrepreneures algériennes dans le projet et de sélectionner une association comme point focal-pays.

Elle a également pour mission d'identifier les membres de la Task Force-pays et de présenter les activités du projet aux partenaires, de former les associations de femmes et certains partenaires au logiciel.

Comfar de l'Onudi pour l'analyse financière du projet et l'identification de la formulation de projets d'investissement selon la méthodologie de cette agence.

Le programme de la visite de la délégation comprend notamment des rencontres officielles avec le ministre de l'Industrie et des Mines et la ministre de la Solidarité nationale de la Famille et de la Condition féminine, une rencontre au niveau du ministère des Affaires étrangères, ainsi qu'une rencontre plénière avec les associations de femmes entrepreneures.

Il est aussi prévu d'organiser un atelier de formation en d'analyse financière des projets d'investissement avec l'application du logiciel Comfar, d'organiser un atelier de formation en identification des projets d'investissement, de procéder à des rencontres bilatérales avec les associations de femmes entrepreneures ainsi que les organismes publics en charge de la promotion de l'emploi, de l'investissement, de l'accompagnement de projets et de leur évaluation et du Groupe public Agrodif, ajoute le communiqué.

ALGÉRIE-ITALIE

M. Messahel examine avec son homologue italien l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur raffermissement

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a eu, dans le cadre de sa visite à Rome, un entretien avec son homologue italien, Angelino Alfano, durant lequel les deux parties ont examiné l'état des relations bilatérales et les perspectives de leur raffermissement, indique mardi un communiqué du ministère.

Au cours de cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la consultation «régulière» entre les deux pays liés par un Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération, les deux ministres «ont examiné l'état des relations bilatérales dans nombre de domaines et les perspectives de leur raffermissement», précise la même source, ajoutant que les deux parties se sont félicitées, à cet égard, de la «qualité» du dialogue politique entre les deux pays ainsi que du «niveau élevé» de la coopération bilatérale, «l'Italie étant l'un des partenaires les plus importants de l'Algérie dont elle est le premier client et le troisième fournisseur».



Les deux ministres ont également examiné les «importantes» échéances inscrites à l'agenda bilatéral, notamment la tenue prochaine en Algérie de la 4ème Réunion de Haut niveau que président les Premiers ministres des deux pays. Ils ont aussi relevé «l'importance» du dialogue stratégique et de sécurité «qui constitue un mécanisme de consultation important que l'Algérie a initié avec de nombreux part-

naires, dont l'Italie, en vue de renforcer la coopération et la coordination sur les questions stratégiques et sécuritaires», relève la même source.

M. Messahel et son homologue italien ont procédé, par ailleurs, à un «large» échange sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment la situation au Sahel, au Mali, et en Libye ainsi que la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent et l'expérience algérienne en matière de déradicalisation.

M. Alfano a fait part de «l'appréciation» de son pays pour la contribution de l'Al-

gérie et le rôle qu'elle joue en faveur de la préservation de la sécurité et de la stabilité de la région».

Au terme des échanges, les chefs de diplomatie des deux pays sont convenus de «la nécessité de poursuivre leurs efforts en faveur de la paix et de la sécurité dans la région».

En marge de sa visite, M. Messahel a rencontré des personnalités libyennes «dans le cadre des efforts constants de l'Algérie en faveur de l'émergence d'une solution politique de la crise libyenne à travers le dialogue inclusif et la réconciliation nationale», conclut le communiqué du MAE.

ALGÉRIE-OPEP

M. Guitouni et le SG de l'Opep s'entretiennent sur l'évolution des marchés pétroliers

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, s'est entretenu mardi à Istanbul (Turquie) avec le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), Mohamed Barkindo, en marge de la tenue du 22ème congrès mondial du pétrole, a indiqué le ministère dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont abordé l'évolution des marchés pétroliers et le niveau de conformité des pays Opep et non Opep, selon la même source.

A cet effet, les deux responsables «ont manifesté leur satisfaction quant à l'engagement des pays Opep et non Opep de son conformer pleinement aux ajustements respectifs de production en vue d'accélérer la stabilisation du marché mondial du pétrole».

Par ailleurs, MM. Guitouni et Barkindo ont évoqué l'agenda des travaux de la prochaine réunion du Comité ministériel de suivi de l'accord de l'Opep (JMMC), prévue fin juillet à Saint Pétersbourg (Russie), ainsi que les conditions actuelles de production.

Pour rappel, le comité JMMC est chargé non seulement du contrôle de l'application de l'accord Opep-non Opep mais aussi de formuler des propositions sur les actions à prendre face à d'éventuels changements dans le marché mondial du pétrole. L'Opep et des pays producteurs non membres



de l'Opep avaient décidé en mai dernier à Vienne (Autriche) de prolonger de neuf mois jusqu'à fin mars 2018 l'accord de réduction de la production entré en vigueur au début de l'année.

Cette réduction reconduite est de 1,8 million de barils par jour (mbj), composée de 1,2 mbj de l'Opep et de 600.000 bj de pays hors-Opep.

La 22ème édition du Congrès Mondial du Pétrole a entamé ses travaux lundi à Istanbul en présence du ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, accompagné d'une délégation composée de hauts cadres de son ministère et de Sonatrach. En marge de ce

Congrès, M. Guitouni a également eu une entrevue avec le P-dg du groupe français Total, Patrick Pouyanné, avec qui il a des discuté des projets en cours entre Total et Sonatrach, ainsi que des opportunités d'investissement et de partenariats futurs aussi bien dans l'amont que dans l'aval pétrolier.

Il a aussi rencontré le ministre libanais de l'Energie et de l'eau, Cesar R. Abi Khalil, avec qui il a été abordé les relations bilatérales et les opportunités d'investissements, notamment dans l'exploration et l'offshore.

ALGÉRIE-FRANCE

M. Mebarki reçoit le Directeur général de Lafarge Algérie

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki, a reçu mardi, au siège de son département, le Directeur général de Lafarge Algérie, Jean-Jacques Gauthier, auquel il a notamment présenté la stratégie de son département ministériel, en matière d'adaptation de l'offre de formation aux besoins du développement économique, indique un communiqué du ministère.

«Lors de cette entrevue, M. Mebarki a présenté les grands volets de la stratégie de son département ministériel, en matière d'adaptation de l'offre de formation aux besoins du développement économique et de la compétitivité de l'entreprise, notamment dans les métiers du bâtiment et des travaux publics», précise la même source.

Le ministre a, par ailleurs, souligné que son département se préoccupait également de la valorisation des métiers et des formations qui permettent une insertion plus large des sortants de la formation et de l'enseignement professionnels.

De son côté, le Directeur général de Lafarge Algérie a manifesté



sa «disponibilité à mettre en place un partenariat avec les établissements du secteur de la formation professionnelle, basé sur le transfert du savoir-faire en matière d'utilisation des matériaux de construction et ce, dans le cadre de la convention signée entre les deux parties en 2017».

Parmi les options également retenues pour améliorer la qualité de la formation, la création de centres d'excellence, en collaboration avec des partenaires de référence, à l'effet de dispenser des formations selon des normes internationales, ajoute le communiqué, notant que la firme française intègre le partenariat concernant le centre d'excellence créé récemment à Alger et spécialisé dans les métiers du bâtiment et des travaux publics, associant également le Groupe algérien Cosider.

Le directeur de Lafarge Algérie a, par ailleurs, informé le minis-

tre qu'une campagne d'information, sous la forme d'une caravane, a été initiée par son entreprise à l'adresse de 2500 jeunes stagiaires relevant de plus de 100 établissements de formation professionnelle, à l'effet de les sensibiliser aux «bonnes pratiques de la construction».

À l'issue de l'audience, M. Mebarki a indiqué que le partenariat avec Lafarge Algérie doit viser les objectifs quantifiables, dans le respect des dispositions de l'accord cadre de partenariat qui le lie au MFEP et qui a été signé à Alger le 6 avril 2017.

Ces axes portent notamment sur l'identification et l'actualisation des connaissances et compétences professionnelles des formateurs, d'une part et sur l'identification des nouvelles spécialités à créer dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, d'autre part.

ALGÉRIE-MONDE ARABE

Le Conseil de la nation prend part au Caire au 4^e atelier de formation sur «Le mariage et la famille dans le monde arabe»



Le Conseil de la nation prend part au Caire au 4^e atelier de formation sur «Le mariage et la famille dans le monde arabe», dont les travaux ont débuté lundi, indique un communiqué du Conseil. Le membre du Conseil de la nation et vice-président du forum des parlementaires arabes pour la population et le développement, Abdelmadjid Tekich participe également à cet atelier de deux jours, organisé par la

Ligue arabe en coordination et en collaboration avec le secrétariat général du forum des parlementaires arabes pour la population et le développement et Fonds des nations unies pour la population (FNUAP), ajoute le communiqué.

Ledit atelier vise «à doter les parlementaires de nouvelles connaissances et à leur faire connaître des chartes internationales inhérentes aux questions de la famille et du mariage», et ce «afin de leur permettre de réviser les législations nationales pour faire face aux défis politiques, économiques et culturels qui se posent en matière de consolidation de la famille, ainsi que les lois habilitant les Etats à élaborer des politiques et stratégies pour préserver les valeurs de la famille et de l'institution du mariage», conclut le document.

ALGÉRIE-UE

Un groupe d'experts de l'Union européenne entame un travail diagnostique dans la commune de Baata (Médéa)

Un groupe d'experts de l'Union européenne a entamé mardi un travail diagnostique au niveau de la commune de Baata, nord-est de Médéa, dans le cadre du Programme d'action pilote pour le développement rural et de l'agriculture en Algérie PAP-ENPARD-Algérie, cofinancé par l'Algérie et l'Union européenne, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

Ce travail diagnostique, qui devra toucher, dans les prochains jours, trois autres communes sélectionnées pour bénéficier de l'expertise de l'Union européenne, en l'occurrence Kef-Lakhdar (sud-est), Ouled-Antar et Ouled Hellal (sud-ouest), vise à identifier les créneaux susceptibles de participer à l'amélioration des indicateurs socio-économiques au niveau de ces localités et les actions à entreprendre pour assurer un développement durable et pérenne à travers ces régions, a-t-on expliqué.

Outre l'identification des insuffisances et des besoins, en terme de projets ou d'actions à concrétiser dans le but d'atteindre les objectifs tracés, le groupe d'expert va établir un listing des actions à réaliser, en priorité, que ce soit dans le domaine de l'AEP, l'agriculture, l'emploi, l'environnement ou la création de micro entreprises, a signalé la même source.

Le programme d'action pilote pour le développement rural et de l'agriculture vise, a-t-on rappelé, à conforter la stratégie de diversification de l'économie et de redynamisation des territoires ruraux par des activités productives en vue de l'augmentation des revenus et de l'emploi au sein des communes les plus déshéritées.

Ce travail diagnostique intervient, dans le sillage de la visite entreprise, lundi, par la délégation de l'UE qui a eu des échanges approfondis avec les autorités locales et les responsables des secteurs de l'agriculture, de l'action social, de l'emploi et de l'agence de développement social (ADS).

APS

ALGÉRIE-ONU:

M^{me} Eddalia expose la stratégie de l'Algérie en matière de promotion et d'autonomisation économique de la femme

La stratégie développée par l'Algérie en matière de promotion et d'autonomisation économique de la femme a été au centre de l'audience accordée par la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition féminine, Ghania Eddalia à une délégation d'experts de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), en mission en Algérie du 9 au 13 juillet dans le cadre d'un projet de coopération avec le ministère de l'Industrie et des Mines, indique un communiqué.

Lors de cette audience, Mme Eddalia a «présenté un exposé exhaustif sur la stratégie développée par l'Algérie dans le domaine de promotion et d'autonomisation économique de la femme».

La rencontre a été également l'occasion, pour la ministre, de souligner «le rôle central de l'Agence de développement social (ADS) et de l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), dans ce domaine, notamment dans le développement de l'Entreprenariat féminin».

Les deux parties ont, en outre, exprimé «leur volonté de promouvoir la coopération bilatérale, notamment dans le domaine de la formation continue».



Le projet de l'ONUDI, intitulé «Promouvoir l'autonomisation des femmes pour favoriser un développement industriel inclusif et durable, en Algérie et dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord», a pour objectif d'appuyer le dialogue politique entre les parties prenantes pour la promotion de l'entreprenariat féminin dans cette région, de renforcer les capacités des associations nationales partenaires et de les aider à offrir un service de qualité au profit des femmes entrepreneures.

Il vise également à promouvoir quelque 200 projets d'investissement portés par des femmes à travers la formation, le coaching, l'identification d'opportunités de

partenariats d'affaires et l'accès au financement. La mission de la délégation de l'ONUDI consiste à informer les partenaires officiels et institutionnels de l'implication de l'Algérie dans le projet et d'impliquer et d'engager les associations de femmes entrepreneures algériennes dans le projet et de sélectionner une association comme point focal-pays.

Elle a également pour mission de présenter les activités du projet aux partenaires, former les associations de femmes et certains partenaires au logiciel COM-FAR de l'ONUDI pour l'analyse financière du projet, outre l'identification de la formulation de projets d'investissement selon la méthodologie de cette agence.

25 laboratoires de contrôle de la qualité opérationnels à travers le territoire national

Il existe actuellement 25 laboratoires opérationnels de contrôle de la qualité, dotés des équipements les plus modernes, à travers le territoire national, a indiqué lundi, à l'APS, le directeur des laboratoires d'essais et d'analyses de la qualité au ministère du Commerce, Dr Ramdane Boucenadji.

Ce responsable a déclaré, en marge d'une rencontre de sensibilisation sur «le respect de la chaîne de froid», organisée à l'université Batna 1, que ces laboratoires permettent d'effectuer des analyses des marchandises et des produits de large consommation, ajoutant que ces laboratoires vont bientôt bénéficier de nouveaux matériels dans le cadre du plan de modernisation établi par le ministère du Commerce.

Il a, dans un autre contexte, fait savoir que les opérations de contrôle des produits et des marchandises sont multipliées par deux au cours de la saison estivale et par temps de canicule.

De son côté, le directeur du commerce de la région de Batna, M. Ibrahim Khidri a fait savoir que cette rencontre de sensibilisation, à laquelle ont participé trois directions régionales de l'est du pays (Batna, Sétif et Annaba), intervient après que les directions du commerce relevant de la région de Batna aient enregistré, au cours du mois du Ramadhan, une hausse de 17% de cas de non-respect de la chaîne de froid, soit l'équivalent de 364 infractions.

COMMERCE

Multiplier les grands ensembles de distribution et de commercialisation pour lutter contre l'informel et les transactions illicites

La multiplication des grands ensembles de distribution et de commercialisation demeure «une des solutions efficace» pour lutter contre l'informel et les transactions illicites, a estimé mardi à Constantine le ministre du Commerce, Ahmed Saci.

«Les transactions commerciales sans factures ont atteint au premier semestre 2017, 69 milliards de dinars et pour mieux maîtriser le secteur, il serait nécessaire de multiplier autant que possible les grandes surfaces de distribution et de commercialisation», a indiqué le ministre dans un point de presse, tenu en marge d'une visite de travail dans cette wilaya.

M. Saci qui a mis l'accent sur l'importance du vaste programme de réalisation des marchés de gros des fruits et légumes à l'échelle nationale pour mieux «gérer» la production agricole, a appelé à l'intégration du secteur privé dans la réalisation de grandes surfaces pour «une meilleure maîtrise des transactions commerciales».

Mettant en avant l'importance des efforts déployés par l'Etat à l'échelle locale et nationale pour lutter contre le phénomène des transactions commerciales illicites à



travers notamment le contrôle, le ministre a également préconisé des partenariats entre les producteurs et les distributeurs «pour mettre fin à l'informel et à la spéculation dans l'objectif de préserver l'économie nationale et la santé du citoyen».

Dans ce sens, M. Saci a affirmé que «l'Algérie pourrait abriter jusqu'à trois cent (300) grandes surfaces commerciales», soulignant que cette forme d'organisation du commerce contribuera à la «réduction des transactions commerciales illi-

cites, l'amélioration de la qualité des produits et la maîtrise des prix des produits alimentaires».

Par ailleurs, le ministre qui a réitéré l'engagement de l'Etat à soutenir et promouvoir la production nationale, a affirmé que «les procédures et décisions prises dans ce cadre ne sont appliquées qu'avec le consentement de toutes les parties concernées notamment en ce qui concerne la production pharmaceutique».

S'agissant de la délivrance des autorisations d'importation des produits

alimentaires notamment, Ahmed Saci a indiqué que «les mesures prises dans ce chapitre prennent en considération l'engagement de l'Algérie vis-à-vis des pays avec lesquels des conventions ont été conclues et la disponibilité des produits alimentaires sur le marché locaux».

A son arrivée à Constantine, le ministre du Commerce avait visité la boulangerie industrielle de la commune de Ben Badis, avant de se rendre dans une entreprise privée de fabrication de lingette à Ain Smara et de poser la première pierre d'un projet de réalisation d'un centre commercial à la ville Ali Mendjeli et l'inauguration d'une structure similaire dans cette même ville.

Le ministre s'est également rendu au marché de proximité de la cité Zouaghi Slimane puis au Laboratoire régional de contrôle de qualité, l'unique en Algérie assurant le contrôle des électroménagers.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DE LA PÊCHE, ABDELKADER BOUAZGUI :

«50.000 étudiants formés depuis la création de la filière de la pêche et l'aquaculture jusqu'en 2017 »

La filière de la pêche et de l'aquaculture a connu jusqu'en 2017 la formation de 50.000 étudiants, dont 5.355 diplômés au premier semestre de l'année en cours, a indiqué lundi le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazgui.

Présidant la clôture de l'année pédagogique 2016-2017 des établissements de formation en pêche et aquaculture à l'Institut national supérieur de la pêche et de l'aquaculture sis au port d'Alger, le ministre a souligné que la formation contribuait dans une large mesure à la prise en charge des besoins du secteur. Il s'agit d'une priorité qu'il importe de prendre en compte pour contribuer à la réalisation du développement global du pays, a-t-il ajouté.

«Le secteur de la pêche compte parmi les alternatives sur lesquelles mise le gouvernement pour réaliser la sécurité alimentaire du pays et réduire la facture des importations», a soutenu le ministre, soulignant la nécessité d'œuvrer à la modernisation du secteur en tenant compte des développements en cours dans ce domaine à l'échelle mondiale.

Après avoir salué les efforts consentis par les élèves en formation et les enseignants encadreurs, M. Bouazgui a affirmé que le secteur comptait sur ces compétences pour augmenter la productivité de cette filière et élever le niveau de participation du secteur de la pêche à l'économie du pays.

L'Algérie œuvre à travers ce secteur à apporter une valeur ajoutée aux produits du secteur en vue d'occuper une place de choix parmi les pays du Bassin méditerranéen en la matière, a-t-il dit.

Évaluant le niveau de la production, le ministre a précisé que «la production actuelle n'est pas à la hauteur des moyens mis à disposition par l'Etat», appelant à faire des efforts pour y remédier.

Le ministre a, par ailleurs, donné des instructions aux responsables du secteur les invitant à tenir compte des nouveautés et des demandes exprimées par les investisseurs, les opérateurs et les travailleurs.

Selon les chiffres présentés par les responsables du secteur, 5.355 personnes ont été formées en 2016-2017 (291 au titre de la formation initiale et continue, 360 dans le cadre de la formation privée et 1.464 au titre de la formation à la carte).

Les branches relatives à la formation initiale: marin qualifié, sous-officier de pêche, sous-officier mécanicien,

technicien supérieur en aquaculture, agent aquacole, outre deux branches relatives à la formation continue: capitaine de pêche, garde-côte, et 3 branches de classes spéciales: marin qualifié, attestation de mérite professionnel en pêche et garde-côtes.

Il est prévu la formation de plus 1.500 professionnels lors de la prochaine année pédagogique 2017-2018.

Le ministre a présidé, en outre, le lancement de la 4ème campagne d'évaluation des ressources halieutiques démersales (ALDEM 2017) à bord du navire de recherche scientifique «Grine Belkacem», au port d'Alger.

Selon le ministre, le travail des 25 membres d'équipage (11 scientifiques et 14 marins) s'étale sur une durée de 30 jours consacré à la recherche et à l'exploration avec des techniques minutieuses, sur 80 à 800 mètres sous la mer.

L'annonce des résultats de l'opération en octobre prochain permettra de connaître avec précision le contenu des eaux territoriales du pays, notamment en profondeur, et de la prendre connaissance des modalités et conditions de valoriser et de préserver cette ressource, affirme M. Bouazgui.

Pour sa part, le directeur de la pêche et de l'aquaculture au ministère, M. Taha Hammouch a souligné que les résultats de la campagne d'évaluation des ressources démersales 2017 seraient annoncés parallèlement à ceux des trois campagnes précédentes. Une rencontre spéciale devrait regrouper tous les responsables du secteur pour diffuser les informations et résultats obtenus, ce qui favorisera l'accomplissement de leur devoir, a-t-il ajouté.

Formation de 136 plongeurs spécialisés dans la pêche au corail

Concernant la saison de la pêche au corail, M. Hamouche a affirmé que le ministère était en cours d'élaboration d'un texte de loi relatif à ce domaine, ayant été envoyé aux ministères partenaires afin de donner leur avis dont ceux de la défense, des transports, de l'environnement et des finances (douanes).

La publication du décret exécutif sur la pêche au corail sur le journal officiel est prévue avant la fin de l'année en cours. ce décret devra fixer les sites choisis.

Dans ce cadre, 136 plongeurs spécialisés ont été formés dans le domaine de la pêche au corail dans les fonds marins, seuls à détenir un permis de pêche, a indiqué M. Hamouche, qui a précisé que les stages de formation se



poursuivaient au profit des plongeurs. Selon M. Hamouche, ce nombre est insuffisant pour la couverture de toutes les zones de pêche, d'autant que deux zones situées dans la wilaya d'El-Tarf (El-Kala) et Annaba pour l'est ainsi que dans la ville de Chlef à l'ouest, avaient été choisies pour abriter cette activité, en raison des grandes potentialités qu'elles recèlent.

Au sujet de l'évaluation de l'activité de l'aquaculture, le responsable a indiqué que le secteur avait recensé 9 projets supplémentaires dans le domaine de l'aquaculture, durant le premier semestre 2017, contre 22 projets seulement créés entre 2000 et 2016, ce qui est positif dans le cadre des nouveaux moyens consacrés à la production.

«Nous disposons d'un haut potentiel en matière d'aquaculture», a-t-il ajouté.

Concernant le commerce de poisson, M. Hamouche a affirmé que le marché national du poisson accaparait toute la production, en attendant l'ouverture de marchés spécifiques aux produits de l'aquaculture, après la finalisation des projets en cours.

A l'issue de cette cérémonie, 23 lauréats des différentes filières de formation ont été primés, représentant sept entreprises de pêche et d'aquaculture relevant des wilayas d'Alger, d'Oran, d'El-Tarf (El Kala), d'Annaba, de Tipasa (Cherchell), d'Ain Temouchent (Beni Saf) et de Tlemcen (El-Ghazaouet).

LE MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE, MOURAD ZEMALI : «Aucune décision sur la révision du système de rémunération des pharmaciens n'a été prise»

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali, a assuré, lundi à Alger, qu'aucune décision portant révision du système de rémunération des pharmaciens «n'a été prise», indique un communiqué du ministère.

«Aucune décision concernant la révision du système de rémunération des pharmaciens, n'a été prise à ce jour», a-t-il indiqué aux représentants du Syndicat National des Pharmaciens d'officines (SNAPO) et ceux du Conseil National de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), qu'il a reçus en présence des responsables de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) et de la Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (CASNOS).

La rencontre «s'inscrit dans le cadre de la démarche prônée par le Gouvernement, conformément aux orientations du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à privilégier le dialogue et la concertation avec les partenaires sociaux et économiques», souligne la même source, ajoutant que le ministre «a insisté sur l'importance de la promotion du dialogue et de la concertation, qui doivent absolument présider à toute initiative et proposition portant sur le dossier relatif à la relation conventionnelle entre les caisses de sécurité sociale et les pharmaciens d'officine.

Le ministre a souligné, note le communiqué, «l'importance du



partenariat historique avec la corporation des pharmaciens qui a permis la réussite du système «Chifa» et du tiers payant, au profit de la population d'assurés sociaux et de leurs ayants droits, qu'il convient de préserver et de développer davantage».

M. Zemali a insisté par ailleurs sur le fait qu'aucune mesure ne sera retenue sans que soient prises en compte, d'une manière consensuelle, les préoccupations des pharmaciens, tout en rappelant le contexte particulier relatif aux équilibres financiers des caisses de sécurité sociale qui relèvent d'une

approche multisectorielle. Annonçant «des réunions techniques» dans les prochains jours entre les responsables du secteur de la sécurité sociale et les représentants des organisations syndicales pour formuler des propositions dans le cadre de ces orientations, le ministère a ajouté que le SNAPO et le CNOP «ont marqué leur satisfaction pour l'organisation de cette rencontre avec le ministre et les assurances pour la poursuite du dialogue et de la concertation dans le cadre des perspectives proposées par rapport à l'évolution de ce partenariat».

SELON UN COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT Le SNAPO décide de suspendre son mouvement de grève

Le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO) a décidé de suspendre son mouvement de grève initialement prévu pour demain mercredi, a indiqué mardi un communiqué du syndicat.

Le bureau national du SNAPO a décidé, lors de sa réunion en session extraordinaire lundi, «de suspendre le mouvement de grève initialement prévu pour mercredi 12 juillet 2017», et ce suite aux audiences accordées par le ministre de la Santé, de la Population et de la réforme hospitalière et par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a précisé la même source.

Le SNAPO a souligné que la réunion avec le ministère du Travail a été couronnée par «le maintien des incitations, la révision de la convention, l'introduction de nouvelles mesures incitatives en faveur de la production nationale avec une implication multisectorielle et une incidence sur les marges du médicament». Le SNAPO avait protesté récemment contre la suppression de la majoration de la marge bénéficiaire des officines sur la vente des médicaments, rappelle-t-on.

De son côté, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Mourad Zemali, a assuré, lundi, aux représentants du SNAPO et ceux du Conseil National de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), qu'aucune décision portant révision du système de rémunération des pharmaciens «n'a été prise».

MÉDICAMENT: Le CNOP pour une «approche globale» pour préserver la cohérence économique et l'équilibre des comptes sociaux

Le Conseil national de l'ordre des pharmaciens (CNOP) a plaidé pour une «approche globale» intégrant, entre autres, la révision des marges bénéficiaires, afin de «préserver» la cohérence économique et l'équilibre nécessaire des comptes sociaux, indique mardi un communiqué du CNOP.

Lors d'une audience avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, le CNOP a mis l'accent sur l'importance d'une «approche globale» intégrant la révision des marges bénéficiaires, la diversification et le renforcement du financement de la sécurité sociale, seuls à même de préserver la cohérence économique et l'équilibre nécessaire des comptes sociaux», précise le communiqué.

Le Syndicat national des pharmaciens d'officines (SNAPO), qui était présent cette audience, a appuyé l'argumentaire du CNOP, en «détaillant et explicitant l'ensemble du travail réalisé et les propositions formulées notamment sur le dossier des marges bénéficiaires», ajoute la même source. Dans le même cadre, le CNOP a rappelé que le travail du pharmacien devait se recentrer sur sa vocation première, à savoir «la prise en charge de ses malades par la promotion de l'éducation thérapeutique, de l'observance, d'un acte pharmaceutique de qualité qui permettrait de mieux suivre la protection de la santé publique, en plus d'engendrer des économies d'échelle aux caisses de sécurité sociale», note le communiqué.

La même source a rappelé, par la même occasion, le fait que le ministre ait fait part de la «volonté» du gouvernement et de la «disponibilité» de son département à collaborer dans un esprit de dialogue et de concertation avec le corps des pharmaciens.

M. Zemali a, en outre, souligné l'importance du partenariat historique avec la corporation des pharmaciens qui a permis la réussite du système CHIFA et du Tiers payant au profit des assurés sociaux et de leurs ayants droits, qu'il convient de préserver et de développer davantage».

Concernant les inquiétudes du SNAPO et du CNOP sur les conséquences d'une suppression unilatérale de la majorité accordée aux pharmaciens dans le cadre du Tiers payant, le ministre a rappelé «qu'aucune décision concernant la révision du système de rémunération des pharmaciens n'a été prise à ce jour». Par ailleurs, après l'audience avec le ministre, les représentants du CNOP et du SNAPO «se sont engagés à formuler conjointement des propositions pour la rédaction de la nouvelle convention du tiers payant», ajoute le communiqué. L'audience s'est déroulée en présence, également, du directeur général de la Sécurité sociale ainsi que ceux de la CNAS et la CASNOS.

APS

CIMENT : GICA vise une production de 20 millions de tonnes à l'horizon 2019-2020

Le Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) va augmenter sa production à 20 millions de tonnes/an de ciment à l'horizon 2019-2020 grâce aux projets d'extension de trois cimenteries et lancement de deux nouvelles usines, a annoncé mardi à Chlef un représentant de cette entreprise publique.

Il s'agit des projets d'extension des cimenteries de Chlef, d'Ain El Kbir et de Zahana, et du lancement de deux nouvelles cimenteries à Sigus (Oum El Bouaghi) et à Béchar, a précisé à la presse le chef de la division de partenariat et de communication, Azzeddine Asfirane, en marge d'une journée Portes ouvertes de GICA.

Selon lui, la future cimenterie de Sigus devra produire deux (2) millions de tonnes de ciment/an tandis que celle de Béchar produira un (1) million de tonnes/an.

L'extension de l'usine d'Ain El Kbir, opérationnelle depuis février 2017, atteindra ses pléines capacités en



février 2018 pour atteindre une production annuelle de trois (3) millions de tonnes, a-t-il précisé.

Pour ce qui de l'extension de la cimenterie de Chlef, M. Asfirane a indiqué que le projet était en cours de réalisation et que son démarrage est prévu pour le premier trimestre 2018 pour porter la production de 2,135 millions de tonnes/an actuellement à plus de 4 millions de tonnes avec l'entrée en fonction d'une nouvelle ligne.

Lancement en septembre d'une plateforme web pour les clients

Une nouvelle plateforme électronique de

services destinée aux clients, telles la livraison et la facturation de leurs commandes via le net, sera lancée en septembre prochain par GICA à travers ses filiales-pilotes d'Ain El Kebira et de Chlef dans le cadre du projet Charte client, a fait savoir le directeur du système d'informatique et de développement des nouvelles technologies de ce groupe, M. Rachid Larachi. A travers cette Charte client, il s'agit de se rapprocher davantage des partenaires et des clients de GICA et d'être à l'écoute de leurs attentes pour mieux les satisfaire, a-t-il expliqué. Ce cimentier public avait déjà lancé,

un partenariat avec le Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD), une Charte client visant notamment à gagner la confiance et la fidélité de ses clients tout en améliorant la qualité d'accueil et l'accessibilité à ses services commerciaux, et en généralisant l'utilisation d'internet pour une meilleure maîtrise de la gestion du flux clientèle, a rappelé

M. Aderrahmane Abedou, consultant du CREAD.

Par ailleurs, ce groupe de cimenterie a lancé plusieurs actions visant à protéger l'environnement contre les impacts négatifs induits par les activités de production de ciment.

Il s'agit du remplacement des électrofiltres par des filtres à manches de dernière génération dans les cimenteries du groupe, de l'installation de stations d'épuration des eaux usées, du recyclage des déchets, de la réhabilitation des carrières et de l'économie d'énergie, selon des responsables de GICA.

MISE EN SERVICE DES NOUVEAUX BUS DE L'ETUSA: Le transport assuré



Les nouveaux bus de l'Etablissement de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) ont assuré leurs dessertes, lundi, au deuxième jour de leur mise en service dans des "conditions ordinaires", après la grève inopinée observée, dimanche, par les transporteurs privés pour protester contre la mise en service de ces nouveaux bus destinés à assurer des lignes bien desservies", a-t-on constaté.

À la deuxième journée de leur mise en service, les nouveaux bus de l'ETUSA ont assuré leurs dessertes dans des "conditions ordinaires", de même que les transporteurs privés qui avaient mis fin, dimanche après-midi, à leur mouvement de grève.

Le président du syndicat des transporteurs privés, Fniza Amar a affirmé à l'APS que la grève des transporteurs privés avait été observée sans préavis, soulignant que les lignes renforcées étaient effectivement "bien desservies".

Il a ajouté que l'arrêt de la grève des transporteurs privé était "provisoire", en attendant la réponse de la direction des transports à leurs revendications soulevées hier lors d'une rencontre ayant regroupé les protestataires et le syndicat avec le directeur des transports de la wilaya et consistant notamment en l'arrêt des dessertes des nouveaux bus de l'ETUSA pour les lignes déjà assurées par le privé.

Le taux de suivi de la grève a atteint 80% sur un total de 4.000 bus privés d'Alger, a-t-il rappelé.

Le directeur des transports de la wilaya d'Alger, Rachid Ouezane avait qualifié, dans une déclaration à l'APS, cette grève "d'illégal", estimant que "les appréhensions" des transporteurs privés étaient injustifiées.

Il a affirmé que le renforcement des lignes de transport de la capitale avec près de 250 bus visait à "améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens et ne constitue aucunement une menace pour les postes d'emploi des transporteurs privés".

Il a dit avoir rencontré les représentants des transporteurs grévistes en vue de les rassurer quant à cette démarche visant à renforcer les lignes de transport vers les nouvelles cités, avec l'ouverture de nouvelles lignes vers les régions non couvertes par l'ETUSA, en vue d'améliorer le service public.

Le directeur général de l'ETUSA, Abdelkader Benmiloud a déclaré à l'APS que son entreprise avait renforcé son parc de bus, au titre d'un appel d'offre ouvert, remporté par un opérateur privé, pour desservir les nouvelles cités.

L'objectif de l'ETUSA est de renforcer le service public et d'assurer des bus de transport vers les régions non et peu desservies par l'ETUSA, a-t-il dit, soulignant que plusieurs demandes lui sont parvenues de présidents d'APC ou de citoyens à cet effet, des demandes que nous "veillons à satisfaire progressivement".

Plusieurs citoyens ont exprimé leur satisfaction de l'ouverture de ces nouvelles lignes qui réduiront le temps d'attente au niveau des arrêts de bus.

APS

ALGER

Lancement des travaux de réaménagement du marché de proximité de Benomar avant la fin juillet

Le marché de proximité de Benomar (commune de Kouba) sera réaménagé avec un budget de 10 milliards de centimes, a-t-on appris lundi auprès des services concernés.

Les services de la commune de Kouba ont entamé la dernière étape des préparatifs avant le lancement de la réalisation du nouveau plan du marché proposé par un bureau d'études national. Un budget de 10 milliards de centimes a été al-

loulé à cette opération, a déclaré à l'APS le président de l'APC de Kouba, Mokhtar Laadjailia. 250 commerçants attendent la réouverture de ce marché de proximité, fermé depuis près de 3 ans, a-t-il indiqué, précisant que le prix de la location ne sera

pas revu à la hausse.

Les conditions d'hygiène et de sécurité seront assurées dans ce nouveau marché, l'un des plus anciens marchés de proximité de la commune de Kouba, ajoute le responsable.

Lundi matin, des com-

merçants du marché «Les Néfliers» se trouvaient devant le siège de l'APC de Kouba pour exposer leurs préoccupations, a-t-on constaté. Le président d'APC leur a promis que ce marché ouvrira ses portes d'ici 6 mois au plus tard.



LAGHOUAT :

10 projets annulés au titre de l'assainissement du foncier industriel

Dix (10) annulations de projets d'investissement ont été décidées dans la wilaya de Laghouat, dans le cadre du plan d'assainissement du foncier industriel, a-t-on appris mardi de la direction locale de l'industrie et des mines (DIM).

Cette mesure a été prise par la commission chargée du suivi des projets d'investissement après avoir constaté l'absence d'engagement des promoteurs, et au terme de la prise de toutes les dispositions réglementaires en vigueur, dont la transmission de mises en demeure à leur encontre, a précisé le DIM de Laghouat, Nadjib Achouri.

L'exécution du plan d'assainissement du foncier dégagé pour l'investissement dans la wilaya de Laghouat a été précédée par le contrôle de l'ensemble des projets, dont ceux non-concrétisés, à l'issue de nom-

breuses rencontres avec les concernés, a-t-il expliqué.

Le même responsable a fait état, par ailleurs, de l'approbation d'autres projets, à l'instar d'une unité d'eau minérale, pour un investissement de 6 milliards DA, dans la région d'El-Milek sur la RN-23, d'une capacité de production quotidienne de deux (2) millions de bouteilles et générant 500 emplois.

Selon la même source, le projet de la cimenterie de la commune d'El-Beidha s'est vu accorder une extension de 16 hectares, susceptible d'insuffler une dynamique à l'investissement local et au développement local de la région.

La wilaya de Laghouat a enregistré ces dernières années l'émergence de plusieurs modèles réussis d'entreprises privées, a-t-on signalé à la DIM.

ANNABA :

67 brigades mobilisées pour protéger la santé du consommateur durant l'été

Pas moins de 67 brigades de contrôle des activités commerciales pour veiller à la protection de la santé du consommateur durant l'été ont été mobilisées à Annaba par la direction du commerce, a-t-on appris lundi auprès de cette direction.

La première mission de ces brigades est de contrôler les points de restauration et les crémeries concentrées le long du littoral notamment les places Ennasr, Fellah Rachdi, Belvédère, Kherouba, Ain Achir, Sidi Salem, Seraïdi et Chetaïbi, a précisé la même source.

Ces contrôles concernent également les restaurateurs des sites récréatifs dont ceux du parc d'attraction ainsi que des quartiers populaires des villes d'Annaba, El Had-



jar, El Bouni et Berrahal, est-il noté.

Les salles de fête, les sites de camping et les auberges d'accueil de jeunes seront également contrôlés dans le cadre de la vérification des conditions d'hygiène et de santé et de prévention des

risques d'intoxications, a ajouté la même direction.

Ce contrôle a lieu périodiquement durant la période estivale dans le cadre du plan bleu qui implique tous les acteurs concernés par la préparation et la gestion de la saison estivale, a-t-on noté.

SAIDA :

Lancement des travaux de raccordement de 49 villages au réseau d'AEP

Les travaux de raccordement de 49 villages de la wilaya de Saïda au réseau d'alimentation en eau potable ont débuté lundi, a-t-on appris des services de la wilaya. Le wali Djelloul Boukharabilla, qui a inspecté des chantiers relevant du secteur des ressources en eau à travers les dahras d'Aïn Lahdjar, Hassassna, et Ouled Brahim, a souligné que ces 49 villages figurent parmi les 80 concernées par cette opération de raccordement au réseau d'AEP, a-t-on indiqué.

Une enveloppe de 700 millions DA a été consacrée à ce projet visant à stabiliser les habitants de ces hameaux dans leur région, à relancer des projets d'investissement générateurs d'emplois.

Le wali a insisté sur la nécessité d'achever les travaux dans un délai de 4 mois. Ce sont quelque 6.000 personnes qui bénéficieront de ce projet, selon la direction locale des ressources en eau. Par ailleurs, le wali a donné le coup d'envoi des travaux de construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 50 m3 et qui devra alimenter le village d'Ouled Bendamou relevant de la commune d'Ouled Brahim. Un autre réservoir d'une contenance de 200 m3 sera réalisé à Tercine au profit des populations des villages Guetroua, Oued Benfréha et Ouled Belhadj.

MOSTAGANEM : Ouverture des 71^{es} journées d'information sur les services de la Sûreté nationale

Les 71^{èmes} journées d'information sur les services de la sûreté nationale ont débuté lundi à Mostaganem en présence du représentant du Directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le Directeur de la police des frontières (PAF), le Commissaire Goussam Abdelhamid, qui a présidé la cérémonie d'ouverture.

Ce responsable a souligné, dans son allocution prononcée lors de cette manifestation organisée trois jours à la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki, que la DGSN a veillé à la tenue de ce genre de manifestations d'information pour renforcer la stratégie d'ouverture sur la société à travers la matérialisation de la police de proximité.

Le Commissaire Goussam Abdelhamid a estimé que ces manifestations organisées dans certaines wilayas laissent une bonne impression chez les citoyens signalant que ces rencontres permettent aux citoyens de découvrir les missions et les activités des différents services de la sûreté, découvrir les moyens et équipements techniques utilisés dans les domaines préventif et répressif et dans la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes.

Le directeur de la PAF a insisté sur la nécessité de renforcer les canaux de communication entre le citoyen et la police.

Un film vidéo a été présenté sur les importantes réalisations des services de la DGSN. Le wali, le chef de la sûreté de wilaya et la société civile ont tenu, à cette occasion, à honorer le général-major Abdelghani Hamel, Directeur général de la Sûreté nationale. Par ailleurs, le représentant du DGSN a inauguré une exposition de matériel et d'équipements des différents services de ce corps de sécurité, ainsi que les moyens et équipements utilisés dans les différentes missions.

Par ailleurs, des statistiques ont été



présentées faisant état de la saisie à l'échelle nationale de plus de 68 tonnes de résine de cannabis, 14 kilos de cocaïne, de plus de 4 kilos d'héroïne, de 1.108.232 comprimés psychotropes et ce durant la période allant de 2015 au premier trimestre 2017.

Au port de pêche et de plaisance de Salamandre, des exhibitions de combat des forces de police de Mostaganem ont été organisées dont une simulation d'une opération de libération d'un mineur des mains de ses ravisseurs et l'arrestation d'un groupe criminel en possession d'explosifs.

Dans la zone de Kharrouba, à l'Est de Mostaganem, le Directeur de la PAF a inauguré le siège de la brigade mobile de la Police judiciaire s'étendant sur une

surface bâtie de près de 2.000 m² pour un coût de plus de 100 millions DA.

Le Commissaire Goussam Abdelhamid a inauguré les sièges de la sûreté urbaines des communes de Mostaganem, Bouguiret, Ain Sidi Chérif, Benabdelmalek Ramdane et Hadjadj.

De son côté, le chef de la sûreté de wilaya de Mostaganem, le commissaire de police Samir Khelassi a indiqué, dans une déclaration en marge de la visite, que le taux de couverture sécuritaire de la wilaya est passé, avec ces nouvelles structures, de 80 à 90 %. Au niveau des daïras, ce taux de couverture est de l'ordre de 100 %, a-t-il assuré, tout en signalant l'existence d'autres projets de réalisation de sièges de sûreté au niveau du chef-lieu de wilaya et des communes.

MARDI À 04H18 Séisme de magnitude 4,8 au nord-ouest de Béni Saf

Un séisme de magnitude 4,8 a été enregistré hier à 04h18 à Béni Saf dans la wilaya d'Aïn Temouchent, a indiqué le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (Craag). L'épicentre du séisme a été localisé à 60 km au nord-ouest de Béni Saf, a précisé le Craag.

Aucun dégât matériel ou humain

La secousse tellurique de magnitude 4,8 degrés sur l'échelle de Richter, enregistrée mardi dans la wilaya d'Aïn Temouchent, n'a pas causé de dégâts matériels ou humains, ont assuré les services de wilaya de la Protection civile.

Ces mêmes services n'ont reçu aucun appel d'assistance ou de secours de la part des citoyens, suite à cette secousse dont l'épicentre a été localisé à 60 km au nord-ouest de la ville côtière de Béni-Saf, a-t-on ajouté de même source.

Les habitants des localités de Béni-Saf, de Terga et du chef-lieu de la wilaya avaient ressenti cette secousse, la seconde du genre en l'espace de moins d'une semaine, après celle enregistrée samedi, à 68 kms au nord-ouest de la même ville de Béni-Saf. Sa magnitude avait atteint les 4,3 degrés sur l'échelle de Richter, rappelle-t-on.

PROTECTION CIVILE 23007 appels en une semaine

Durant la période du 02 au 08 Juillet 2017, Les unités d'interventions de la protection civile ont enregistré 23007 appels de secours relatifs aux types d'interventions pour répondre aux appels de détresses émis par les citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire, extinction d'incendies et assistance diverses ... etc.

Concernant les secours à personnes 10474 interventions ont été effectuées qui ont permis la prise en charge de 1314 blessés traités par nos secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 8753 malades vers les structures sanitaires.

Par ailleurs, 2707 Interventions ont été effectuées suite à 1501 accidents de la circulation ayant causé le décès à 35 personnes et les blessures à 1886 blessés, traités et évacués vers les structures hospitalières.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Tlemcen avec 04 personnes décédées et 53 autres blessés pris en charge par nos secours puis évacués vers les structures hospitalières suite à 39 accidents de la route.

En outre, nos secours ont effectué 4005 interventions pour procéder à l'extinction de 3260 incendies urbains, industriels et autres.

Aussi, 5821 interventions ont été effectuées durant la même période pour l'exécution de 5196 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

CASNOS DE CONSTANTINE : Recouvrement de plus de 1,6 milliard DA depuis début 2017

La Caisse nationale des assurances sociales des non-salariés (Casnos) de Constantine est parvenue à recouvrer pas moins de 1,640 milliard DA depuis début 2017 jusqu'au 30 juin dernier, a indiqué lundi le directeur de wilaya de cette caisse, M. Hacène Rouana.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a affirmé que ce montant constitue 64% du budget prévisionnel de la casnos pour l'exercice 2017, ajoutant que l'objectif tracé était de recouvrer 2 milliards 530 millions de dinars jusqu'au mois de décembre 2017.

Ce montant représente une augmentation avoisinant les 3% par rapport à la

somme recouvrée durant la même période de l'année précédente (2016), où il a été recouvré 1 milliard 590 millions de dinars, a détaillé le même responsable. Le nombre de travailleurs non-salariés retardataires, mais qui ont procédé à la régularisation de leurs situation vis à vis de la Casnos jusqu'à cette date, a atteint les 21.688 travailleurs, a révélé le même responsable, soulignant l'inscription de 1.829 nouveaux adhérents à la Caisse parmi lesquels 121 agriculteurs. Faisant part d'une situation financière "confortable", M. Rouana est revenu sur les multiples facilitations administratives mises en place au profit de

cette catégorie de travailleurs, notamment à travers l'adhésion directe des personnes inscrites dans le registre de commerce et la facilitation des procédures de déclaration.

En tout, 2.100 mises en demeure ont été notifiées aux travailleurs n'ayant pas réglé leurs cotisations annuelles en attendant l'application "progressive" des mesures légales prévues dans ce cas, a par ailleurs, souligné le même responsable.

Les agriculteurs ne sont pas concernés par ces mesures, car les délais de paiement sont ouverts jusqu'au 30 septembre, a tenu à préciser le même responsable,

insistant sur les mesures d'accompagnement et de facilitation offertes aux adhérents qui ont fait preuve de bonne volonté pour le paiement de leur redevance, notamment en ce qui concerne l'annulation des pénalités de retard et la réduction des taxes, entre autres. La Casnos de Constantine comptabilise pas moins de 46.447 adhérents jusqu'au 30 juin 2017, a également fait savoir la même source.

La direction générale de la Casnos avait arrêté la date du 30 juin dernier comme date butoir pour la régularisation des cotisations et a prévu des anctions pour les retardataires, a-t-on rappelé.

BRÈVES ... BRÈVES ... BRÈVES ... BRÈVES ... BRÈVES ...

GHARDAIA

Plus de 4.300 donneurs de sang ont été recensés en 2016 dans la wilaya de Ghardaia, dont plus de 50% des donneurs fidèles et réguliers, a indiqué le responsable du centre de transfusion sanguine (CTS) de la wilaya, Dr. Ali Bousaha. La fidélisation des donneurs de sang constitue un objectif primordial pour assurer un approvisionnement suffisant et sécurisé en poches de sang, dans une région où les besoins ne cessent d'augmenter, notamment avec l'ouverture de nouveaux espaces de santé (nouvelles cliniques médicales et hôpitaux), a-t-il affirmé.

S'exprimant en marge d'une journée de don du sang organisée par les œuvres sociales de la wilaya, Dr. Bousaha a assuré que toutes les poches de sang collectées subissent des contrôles obéissant à un certain nombre d'exigences, à savoir des tests à la recherche des maladies virales, en l'occurrence l'hépatite B, l'hépatite C et le HIV.

EL TARF

Une bande de malfaiteurs, composée de six (6) individus, a été placée lundi sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur du tribunal de Dréan, a-t-on appris du chargé de la communication de la sûreté de wilaya d'El Tarf. Agissant suite à des dénonciations émanant de nombreuses victimes de cette bande de malfaiteurs qui activait sur l'axe routier menant de Dréan à Zorami, les éléments de la brigade mobile de la police de Chebaita Mokhtar ont mis fin aux agissements de ces individus qui délétaient leurs victimes de leurs biens en usant de diverses armes blanches. L'arrestation des mis en cause, qui s'en prenaient à des personnes isolées en s'aventurant de nuit à travers les quartiers ou à celles se rendant tôt le matin à leur travail, a permis de saisir de nombreuses armes blanches (épées, couteaux, fusils harpons), a-t-on affirmé. Qualifiée de «dangereuse», cette bande de malfaiteurs, spécialisée dans les agressions est constituée de repris de justice, a ajouté la même source, signalant que l'arrestation de ces individus a suscité un grand soulagement au sein de la population.

TLEMCEM

Pas moins de 2.859 candidats, dont 276 scolarisés, subiront, du 13 au 18 juillet, à Tlemcen, les épreuves de la session de rattrapage du baccalauréat réservée aux retardataires, a-t-on appris de la direction locale de l'éducation.

Sept centres d'examen, cinq à Tlemcen et deux à Chetouane, accueilleront ces candidats qui pourront, pour ceux habitant les environs de Tlemcen, ou les autres communes de la wilaya, compter sur les internats du CEM Salima Taleb (filles) et du lycée Yaghmouracène (garçons) de Tlemcen. Cette démarche a été décidée pour éviter tout retard lors du déroulement des épreuves, précise-t-on. 850 encadreurs seront été mobilisés pour cette circonstance.

JAPON

Le bilan des inondations au Japon s'alourdit à 25 morts



Le bilan des inondations survenues la semaine dernière dans le sud-ouest du Japon s'est alourdi à 25 morts, a annoncé mardi le gouvernement.

Kyushu, la plus méridionale des quatre plus grandes îles de l'archipel nippon, située à environ 900 km de Tokyo, a subi des précipitations d'une ampleur sans précédent et vu routes, habitations et écoles dévastées par des crues gigantesques. Des milliers de personnes ont été évacuées dans des refuges installés dans des gymnases d'écoles et bâtiments publics mais nombreux sont encore ceux qui se trouvent bloqués par l'eau et la boue.

Au total 25 personnes ont péri tandis que 25 sont encore portées disparues, a précisé mardi à la presse le porte-parole du gouvernement Yoshihide Suga. Des équipes de sauveteurs continuent de chercher les personnes portées

disparues. Quelque 12.000 sauveteurs faisaient « tout leur possible » pour rechercher des survivants et dégager les troncs d'arbres abattus qui entravent leurs déplacements, a précisé M. Suga.

Les responsables de la région estimaient à environ 150 lundi soir le nombre de personnes coupées du monde dans les préfectures les plus touchées de Fukuoka et Oita.

Le Premier ministre Shinzo Abe en tournée en Europe où il a participé à un sommet du G20 en Allemagne, a annulé une visite en Estonie, pays qui vient d'assumer début juillet la présidence de l'Union européenne, afin de retourner à Tokyo mardi après-midi. M. Abe se rendra dans les préfectures de Fukuoka et Oita mercredi, a expliqué M. Suga. L'Agence japonaise de météorologie prévoit encore de fortes pluies dans la région.

HAÏTI:

Les ouvriers de la sous-traitance exigent un meilleur salaire



Plusieurs centaines d'ouvriers des usines de sous-traitance ont manifesté lundi dans les rues de Port-au-Prince (Haïti) pour exprimer leur colère face à la faible revalorisation du salaire minimum qui leur est proposée.

Payés 300 gourdes (4,75 dollars), les employés des usines exigent depuis mai un revenu de 800 gourdes (12,75 dollars) pour une journée de huit heures de travail.

Dans son rapport publié vendredi, le conseil supérieur des salaires, installé en juin par le gouvernement pour trouver une issue à la crise, a estimé que le salaire minimum journalier pouvait être augmenté de 35 gourdes, soit 55 cents. « Trente-cinq gourdes, ça n'enverra pas nos enfants à l'école, ça ne paiera pas nos loyers. Imaginez, le transport pour aller de chez moi à l'usine coûte déjà plus de 35 gourdes », tempête Patricia Joseph en tête du cortège majoritairement composé de femmes. « Je lance un message à Martine

Moïse: vous êtes une femme, vous connaissez nos douleurs et vous savez que, si on est aujourd'hui dans les rues à manifester, ça n'est pas 35 gourdes qui feront la différence », enrage la manifestante à l'endroit de la Première dame. Ce mouvement ouvrier a débuté en mai suite à la hausse drastique des prix des carburants qui a encore accentué l'inflation, déjà supérieure à 10% depuis le deuxième semestre de 2015.

Pour remettre les finances publiques à flot, le gouvernement a décidé d'augmenter le prix du kérosène de 17%, celui de l'essence de 18,5% et celui du diesel de 20%, malgré l'impopularité de la mesure auprès de la majorité pauvre des habitants.

S'ils pestent contre ce qu'ils considèrent être de l'exploitation de la part de leurs patrons, les ouvriers des usines de sous-traitance en veulent davantage au président Jovenel Moïse, à qui ils reprochent de ne pas défendre leurs intérêts.

RDC :

Libération d'un homme d'affaires indien enlevé à Kinshasa

La police congolaise a annoncé lundi à Kinshasa avoir libéré un homme d'affaires indien 19 jours après son enlèvement dans la capitale de la République démocratique du Congo par un réseau de kidnappeurs de plusieurs nationalités.

Hermnani Ritesh a été « libéré d'une prise d'otage orchestrée par un réseau de ravisseurs » constitué de quatre hommes (un Namibien, un Mozambicain, un Camerounais et un Congolais), a déclaré le colonel Rombaut-Pierrot Mwanamputu, porte-parole de la police au cours d'une conférence de presse.

M. Ritesh, responsable d'une agence de voyages en RDC, a été enlevé le 20 juin et libéré le 8 juillet par les forces de l'ordre après la « fuite » de ses ravisseurs, a ajouté le colonel Mwanamputu.

Les ravisseurs exigeaient une « rançon de deux millions de dollars pour sa libération ». « C'est la première fois à Kinshasa que cette tendance au kidnapping » avec demande de rançon a lieu, a dit le colonel Mwanamputu. Trois personnes ont été arrêtées, « les enquêtes se poursuivent, d'autres complices étant en cavale », a expliqué l'officier.

NIGERIA

Onze morts dans des inondations au centre

Onze personnes ont été confirmées mortes en raison des fortes inondations dimanche dans un Etat au centre du Nigeria, a déclaré lundi soir un responsable d'urgence local.

Sur les 11 victimes, seuls huit corps ont été récupérés, selon Ibrahim Inga, chef de l'agence de secours nigériane. M. Inga a déclaré aux journalistes que 90 maisons ont été détruites et au moins 500 personnes ont été déplacées à cause des inondations, ajoutant que des camps provisoires pour les victimes déplacées ont été installés.

Les inondations ont touché principalement les gens qui ont construit leurs maisons le long de la berge de la rivière à Suleja, une banlieue occupée dans l'Etat du Niger. Il y a six semaines, l'Agence météorologique nigérienne avait publié une alerte sur les inondations à Lagos, dans d'autres villes côtières et dans certains Etats du pays de l'Afrique de l'Ouest.

En 2012, plus de 363 personnes ont été tuées et plus de 2,1 millions d'autres déplacées au Nigeria.

APS

FRANCE:

435 kg de cannabis saisis, deux Polonais incarcérés



Deux Polonais ont été mis en examen et incarcérés après la saisie de 435 kg de résine de cannabis le 4 juillet lors d'un contrôle dans les Pyrénées françaises, près de la frontière espagnole, a-t-on indiqué lundi de sources proches de l'enquête.

L'intervention menée à Saint-Etienne-de-Baigorry, dans le département des Pyrénées-Atlantiques (sud-ouest), « a eu lieu alors que les douaniers contrôlaient le conducteur d'un fourgon en provenance d'Espagne », selon les

mêmes sources citées par l'AFP.

Un second fourgon a été stoppé. Les fouilles ont permis de découvrir que chaque véhicule recelait des caches, contenant un total de 248 kg de cannabis dans un fourgon et de 187 kg dans l'autre. Les deux conducteurs, âgés de 30 et 50 ans ont été interpellés, puis écroués. Le 13 juin, 400 kg de cannabis avaient été saisis dans le même département près de Pau, lors du démantèlement d'un réseau franco-espagnol de trafic de drogue.

TUNISIE:

36 blessés dans un accident de la circulation à Gafsa



Un accident de la circulation survenu lundi sur la route régionale reliant Gafsa à Tunis a fait 36 blessés, rapporte la direction régionale de la Protection civile tunisienne.

« Tous les blessés ont été acheminés vers l'hôpital régional

Houcine-Bouzaïene de Gafsa. Trois individus seulement ont été retenus à l'hôpital dont un enfant qui souffrait d'une hémorragie », a indiqué à l'agence TAP, le directeur régional de la protection civile, Adel Abidi. « L'accident est survenu lorsque le

chauffeur d'un bus appartenant à la Société Nationale de Transport Interurbain (SNTRI) roulait sur la route régionale n°7 près de la localité de Chébib. Le conducteur a perdu le contrôle du bus et percuté un arbre de plein fouet », a-t-il ajouté.

USA

16 morts dans le crash d'un avion militaire américain au Mississippi

Seize personnes sont décédées lundi dans le crash d'un avion militaire dans l'Etat du Mississippi, dans le sud des Etats-Unis, ont annoncé des médias américains, citant un responsable local.

Les Marines ont confirmé qu'un « accident » impliquant un appareil de type KC-130 avait eu lieu dans la soirée, sans fournir plus de précision. Toutes les victimes étaient à bord de l'appareil des Marines et il n'y a aucun survivant, a déclaré Fred Randle,

en charge des gestions de crise dans le comté de Leflore, à la chaîne de télévision CNN.

L'accident a eu lieu vers 16h00 locales (21h00 GMT), et les pompiers ont dû intervenir pour éteindre l'incendie, indique pour sa part le journal local Clarion-Ledger.

L'avion s'est écrasé dans un champ de soja, selon le journal, qui publie des photos montrant un épais panache de fumée s'élevant d'un champ et des équipes de secours.

JOURNÉE MONDIALE DE LA POPULATION : M. Hasbellaoui plaide pour le renforcement du planning familial en Algérie

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, le professeur Mokhtar Hasbellaoui, a plaidé mardi à Alger pour le renforcement du planning familial en Algérie, conformément aux Objectifs de développement durable (ODD), relevant qu'à l'issue de cette échéance (2016-2030), la population aura dépassé le seuil des 51 millions.

S'exprimant à l'occasion de la Journée mondiale de la population, placée cette année par les Nations-unies sous le thème de «Planification familiale, autonomisation des peuples et développement des Nations», le ministre a souligné que d'ici 2030, année de la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD), la population algérienne passerait de 41,7 millions d'habitants à plus de 51 millions et que, par conséquent, «il faut se préparer dès à présent pour satisfaire des besoins encore importants».

Notant que cette célébration intervient dans «un contexte marqué par une dynamique démographique très agitée, mettant en exergue la nécessité de renforcer davantage la planification familiale», il a ajouté que le choix de traiter cette question «sensible comme une priorité de l'heure, est significatif non seulement au regard de son importance comme l'un des déterminants majeurs de la nouvelle dynamique démographique que vit notre pays, mais également comme un préalable à la réduction de la mortalité maternelle et périnatale et aussi comme un levier qu'il conviendrait d'actionner en premier pour pouvoir capturer le dividende démographique et d'en tirer profit».

«En matière de développement, l'investissement dans la planification familiale contribue à créer l'équilibre entre la croissance démographique et la croissance économique et conduit dans un contexte de faible fécondité à encourager l'épargne et créer des opportunités pour le développement économique et social durable en investissant dans les domaines de la santé, la nutrition, l'éducation et la formation pour tirer pleinement profit du dividende démographique», a-t-il explicité.

M. Hasbellaoui a estimé, à ce propos, que relever ces défis, suppose une «approche dynamique multisectorielle» incluant tous les acteurs et intervenants, y compris ceux de la société civile ainsi que «la mise en place de stratégies basées sur l'efficacité pour mieux utiliser les ressources disponibles et le développement de programmes ciblés notamment au niveau local».



Conviant, par ailleurs, le Comité national de Population (CNP) à «révisiter» la politique nationale de population et à «réajuster ses objectifs en visant un équilibre entre la croissance démographique et le développement économique et social du pays», il a ajouté qu'un «intérêt particulier doit également porter sur l'amélioration permanente des systèmes d'information et statistiques pour la mise en place de bases de données et d'indicateurs pertinents et fiables».

Soulignant une «avancée importante» dans la société algérienne en matière de planification familiale, il a noté que la proportion des femmes mariées âgées entre 15-49 ans et ne connaissant aucune méthode de contraception moderne est «quasiment nulle» actuellement, contre 74% en 1968 alors que l'utilisation de la contraception concerne 57% des couples mariés, contre 8% seulement en 1970 et que plus de 80% des femmes concernées ont eu recours, au moins une fois dans leur vie génésique, à la contraception. En revanche, a-t-il poursuivi, l'opposition déclarée à la planification familiale concernait, quant à elle, 3,2% des non-utilisatrices en 2012-2013, sachant que les motifs les plus fréquents de non-utilisation de la

contraception demeurent le désir d'enfant et la crainte des effets secondaires sur la santé.

Au plan organisationnel, le représentant du Gouvernement a ajouté que l'activité de planification familiale se trouve «actuellement intégrée» au niveau de l'ensemble des structures de santé de proximité (polycliniques et salles de soins) composant le réseau national et au niveau des 2/3 des maternités, tandis que les actes de santé reproductive et les produits contraceptifs sont dispensés «gratuitement» dans le secteur public. Le ministre a tenu à renouveler, à cette occasion, les engagements pris par l'Algérie au niveau international et régional concernant l'accès universel à la santé de reproduction et planification familiale dans le cadre outre des ODD, des Déclarations d'Addis-Abeba et de la Ligue des Etats arabes sur la population et le développement après 2014 ainsi que la mise en œuvre de la feuille de route de l'Union africaine (UA) sur le Dividende démographique. Le ministre de la Santé a conclu en rendant «un vibrant hommage» aux pionnières et pionniers de la planification familiale «pour avoir élevé cette question au plus haut niveau de la décision politique», réussissant ainsi à en faire un «droit inaliénable pour les couples».

ALGÉRIE : Plus de 80.000 praticiens de la santé recensés en 2015



Plus de 80.000 praticiens (spécialistes, généralistes, dentistes et pharmaciens) ont été enregistrés en Algérie en 2015, contre plus de 38.000 en 2000, indique un document sur la situation démographique et sanitaire (2000-2017) rendu public par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Au total, 80.523 praticiens étaient enregistrés en Algérie en 2015, dont 45.587 dans le secteur public et 34.836 dans le privé, alors qu'en 2000, ils étaient 38.695 praticiens dont 20.437 dans le public et 18.258 dans le privé, précise le document du ministère.

En 2015, le nombre de pharmaciens était fixé à 1.469 (public) et 9.974 (privé), celui des généralistes était de 24.831 (public) et 7.477 (privé), celui des dentistes était de 6.965 (public) et 6.384 (privé), détaille la même source.

Concernant le nombre de spécialistes en 2015, ils étaient au nombre de 12.422 activant dans le secteur public et 11.001 dans le privé, relève le ministère, qui indique qu'il n'a pas pris en compte, dans ses statistiques, le nombre de professeurs, docteurs, maîtres assistants et résidents qui étaient au nombre de 16.897 en 2015.

Le ministère relève, par ailleurs, un effectif total de 121.976 paramédicaux, soit 90.144 diplômés d'Etat, 6.244 brevetés et 25.588 aides paramédicaux enregistrés en 2015, contre 87.012 paramédicaux en l'an 2000, soit 47.742 diplômés d'Etat, 28.027 brevetés et 11.243 aides médicaux.

Pour ce qui est du nombre de structures de santé enregistrées en 2015, il est relevé 209 hôpitaux généraux (224 en 2000), 1 établissement hospitalier universitaire (aucun en 2000), 15 centres hospitalo-universitaires (12 en 2000), 75 établissements hospitaliers spécialisés (31 en 2000) et 30 établissements hospitaliers spécialité mère-enfant (aucun en 2000).

Le nombre de structures publiques de santé de proximité en 2015 était fixé à 1.659 polycliniques à travers le territoire national (497 en 2000), 5.762 salles de soins (3.964 en 2000), 416 maternités (non mentionné en 2000) 180 centres d'hémodialyse (58 en 2000), 1.800 unités de dépistage et de suivi Santé scolaire (non mentionné en 2000) et 62 centres de dépistage volontaire pour le SIDA (non mentionné en 2000) ainsi que 15 centre de référence SIDA (non mentionné en 2000).

S'agissant du nombre de structures privées de santé recensées en 2015, il est relevé 237 cliniques médicales chirurgicales, 33 cliniques médicales, 148 centres d'hémodialyse, 18 centres de procréation médicalement assistée, 380 unités de transport sanitaire, 8.352 cabinets de consultations spécialisées, 6.910 cabinets de consultations généralistes, 6.144 cabinets de chirurgie dentaire et 9.962 officines pharmaceutiques.

APS

ALGÉRIE : 41,7 millions d'habitants enregistrés au 1^{er} juillet 2017

La population algérienne a atteint 41,7 millions d'habitants au 1^{er} juillet 2017, alors qu'il était de 30,1 millions en 2000, selon un document sur la situation démographique et sanitaire (2000-2017) rendu public mardi par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

Au total, 41,7 millions d'habitants ont été recensés en Algérie en 2017, soit 21,2 millions sont des hommes et 20,5 mil-

lions des femmes, précise la même source, ajoutant que le nombre total d'habitants en l'an 2000 était de 30,1 millions (15,2 millions hommes et 14,9 millions femmes). Concernant l'évolution de la structure de la population au 1^{er} juillet 2017, il est relevé que 12,3 millions d'habitants ont moins de 15 ans, 25,6 millions d'habitants ont entre 15 et 59 ans et 3,7 millions ont 60 ans et plus. Il est noté qu'en 2000, le nombre d'habitant de moins de

15 ans était de 10,3 millions, alors que celui se situant entre 15 et 59 ans était de 18 millions et de 60 ans et plus était de 2 millions. S'agissant de l'évolution des effectifs de naissances vivantes entre 2000 et 2016, le nombre des naissances en 2016 était de 1,06 million, comparativement à 2000 où il était de 589.000. Le nombre de décès en 2016 était, quant à lui, de 180.000, alors qu'en 2000, il était de 140.000. Le document précise par, ailleurs,

que 22.300 décès d'enfants de moins d'un an étaient enregistrés en 2016 contre 21.734 en 2000. Il est aussi relevé 357.000 mariages recensés en 2016 contre 177.548 en 2000. Le ministère précise, en outre, que l'espérance de vie à la naissance en 2016 est de 77,6 ans en 2016 (78,2 ans pour les femmes et 77,1 ans pour les hommes), comparativement à 2000 où il était de 72,5 ans (73,4 ans pour les femmes et 71,5 ans pour les hommes).

57% des femmes mariées en âge de procréer en Algérie utilisent des moyens de contraception

Quelque 57% des femmes mariées en âge de procréer en Algérie utilisent des moyens de contraception, selon une enquête du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, présentée mardi à Alger à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la population.

L'utilisation des moyens de contraception concerne actuellement plus de la moitié des couples, explique cette étude, relevant que le taux de pratique de la contraception chez les femmes mariées en âge de procréer s'élevait à 57% dont 47,9% pour les méthodes modernes en 2012-2013 contre 8% seulement dont 1,5% pour les méthodes modernes en 1970. Le taux de prévalence contraceptive

toutes méthodes confondues a concerné 57,7% de femmes mariées âgées de 15 à 49 ans en 2012-2013 en milieu urbain contre 56,1% en milieu rural, ajoute le document, faisant observer que ces taux étaient respectivement de l'ordre de 17,5% et 4% en 1970.

Pour ce qui est de la méthode, plus des trois quarts des femmes «contraceptantes» en Algérie utilisent la pilule, privilégiant ainsi la contraception par voie orale, est-il souligné dans le document. «Selon la méthode de contraception utilisée, les données de l'enquête MICS4 (2013-2014) révèlent que la contraception orale reste la plus prise. Plus des trois quarts des femmes contraceptantes (75,3%) utilisent la pilule», précise encore cette en-

quête. «Rapportée aux méthodes modernes, cette proportion est de l'ordre 89,8%», est-il expliqué dans l'enquête, relevant que «les méthodes de longue durée d'action, notamment le DIU (dispositif intra utérin, stérilisé) qui bénéficie de programme et actions spécifiques pour sa promotion, enregistrent seulement 2,2% de prévalence». Le document souligne en outre que la planification familiale en Algérie, fondée sur l'adhésion libre et volontaire des couples, a connu une «avancée remarquable» au sein de la société algérienne, soulignant que «la connaissance est quasi-générale et l'ignorance de la contraception ne constitue plus désormais un frein à l'adhésion à la planification familiale».

CHALEUR : COMMENT DIRE NON AU MAL DE TÊTE

Avec la chaleur, les maux de tête sont plus fréquents. Pour éviter d'avoir mal à la tête ou pour soulager la douleur, voici les solutions naturelles préconisées par le Dr Marc Schwob, neuropsychiatre et le Dr Daniel Scimeca, homéopathe et phytothérapeute.

Traquez les boissons et aliments suspects

- L'alcool peut provoquer des maux de tête. Soyez raisonnable sur les quantités... Évitez si possible de boire du champagne de mauvaise qualité. Pour le vin rouge, l'idéal est de le laisser décanter au préalable : cela permet au soufre de s'oxyder, ce qui limite le risque de douleurs. Quant aux blancs et autres vins pétillants (mousseux...), ils sont fréquemment mal tolérés.

- Chocolat, noix et oignons sont souvent sur la sellette. L'idéal est d'écarter un temps les suspects (un par un) de votre alimentation. Si les maux de tête diminuent, vous avez trouvé votre coupable.

Relaxez-vous avec un massage

Si quelqu'un peut vous aider

- Asseyez-vous sur une chaise et demandez à la personne de se placer derrière vous. Le massage s'effectue avec les pouces, par pression légère.

- On commence par le dos, à la hauteur des omoplates, en pressant simultanément de part et d'autre de la colonne vertébrale. Remonter tous les 2 ou 3 cm jusqu'à la base du crâne.

- On continue sur le crâne, de chaque côté de la ligne médiane, jusqu'au front.

- Le massage se termine par une pression sur la région des trapèzes, le groupe de muscles qui forme la partie supérieure des épaules.

Si vous êtes seule

- Placez vos pouces de chaque côté du visage en effectuant de simples pressions depuis la racine du nez. Suivez le dessus des paupières et poussez jusqu'aux tempes.

- Mettez ensuite les pouces sur chaque narine, puis réalisez des pressions successives le long des pommettes jusqu'aux oreilles.

- Pratiquez une dernière ligne de pressions depuis les coins de la bouche en continuant vers l'arrière jusqu'au lobe des oreilles.

Jouez la carte des médecines douces

Des infusions de plantes : Aubépine, valériane, passiflore ou menthe soulagent en douceur.

Côté homéo

Pour chaque remède, 3 granules dès le début des symptômes.

- Pour les stressés qui dorment mal : Nux vomica 5 CH

- Si le mal de tête survient au moment des règles : Sepia 7 CH.

- En cas d'apparition brutale et d'aggravation par le bruit et la lumière : Belladonna 5 CH.



Des huiles essentielles : un stick-bâille de lavande et menthe poivrée (Migrastick d'Arkopharma). Appliquez-le par petits mouvements circulaires sur les zones sensibles : tempes, front et nuque. Détente assurée.

Altermnez le froid et le chaud

Des douleurs battantes au niveau du front et/ou des tempes ? Le froid peut vous soulager. Enveloppez un glaçon dans un linge et utilisez-le pour masser la zone concernée.

- Quand les muscles situés à l'arrière de la tête sont contractés, préférez le chaud. Réchauffer la nuque permet de détendre cette zone. Une bouillotte pourra faire l'affaire.

- Pour ceux qui ont le cou fragile, un collier cervical est utile. À utiliser sans modération.

MAL DE TÊTE : 4 REMÈDES NATURELS PRÊTS EN 3 MINUTES

Un mal de tête qui s'annonce et plus d'analgésique sous la main ? Voici 4 recettes maison rapides et faciles à préparer dès les premiers signes de douleur.

Une inhalation de vinaigre de cidre

Le vinaigre de cidre est un vieux remède de grand-mère qui possède de multiples propriétés intéressantes pour notre santé grâce à sa forte teneur en phosphore, calcium, magnésium, soufre et surtout en potassium. Mais celle qui nous intéresse spécialement est son action analgésique sur les maux de tête et les migraines légères.

La recette maison : en inhalation, versez 3 cuillères à soupe de vinaigre de cidre dans un bol de chaude et inhalez les vapeurs pendant 5 à 10 minutes, en plaçant votre tête sous un torchon, au-dessus du bol. En compresse, versez 10 cl de vinaigre de cidre dans un bol d'eau bouillante. Laissez refroidir et trempez des compresses que vous appliquez ensuite sur le front et les tempes pendant une vingtaine de minutes.

Une compresse d'huile essentielle de menthe

Les maux de tête sont fréquemment provoqués par le stress ou l'anxiété. En période de



surmenage (psychique ou physique), pensez à avoir toujours sous la main un flacon d'huile essentielle de menthe poivrée qui va, à la fois, stimuler la circulation sanguine et apaiser les tensions crâniennes.

La recette maison : humidifiez une compresse et imprégnez-la de 5 gouttes d'huile essentielle de menthe poivrée. Appliquez sur la nuque pendant une dizaine de minutes. Re-

nouvelez régulièrement pendant 2 heures (ou jusqu'à disparition des symptômes).

Une décoction de gingembre

Certains enzymes du gingembre ont la même action que l'aspirine sur les prostaglandines (des molécules qui participent aux troubles circulatoires impliqués dans les migraines).

La recette maison : découpez trois fines rondelles de gingembre frais dans un bol. Remplissez le bol d'eau chaude et couvrez. Laissez infuser pendant 30 minutes. Retirez le gingembre et buvez.

Si vous n'avez pas de gingembre frais, remplacez-le par une demi cuillère à café de gingembre en poudre diluée dans 150 ml d'eau chaude additionnée d'une cuillère à café de miel.

Du poivre de Cayenne... dans les narines

Le poivre de Cayenne est surtout connu en cuisine, mais il a également une action analgésique sur les migraines et en cas de zona grâce à la capsaïcine qu'il contient. Évidemment, si vous êtes fréquemment sujet aux maux de tête, vous pouvez en ajouter dans vos plats. Mais en cas de crise, voici ce qu'il convient de faire :

La recette maison : diluez une cuillère à café de piment de Cayenne dans un verre d'eau tiède. Mélangez bien pour que le piment ne reste pas au fond du verre et trempez des cotons-tige dans cette solution en vous assurant qu'ils sont bien recouverts de poivre et placez-les dans les narines, jusqu'à ce que vous sentiez de la chaleur. Ce n'est pas un remède très agréable mais il permet d'anéantir les maux de tête.

MIGRAINE : LES RÉFLEXES POUR SOULAGER LA CRISE



Une crise de migraine dure en général entre 4 heures et 3 jours. Certains gestes peuvent vous aider quand la douleur est intense, en attendant que les médicaments fassent leur effet.

Allongez-vous dans une pièce sombre, fraîche et calme.

Appliquez sur le front ou dans la nuque une lingette chaude ou froide, selon ce qui vous soulage le plus. Vous pouvez opter pour un bandeau anti-migraine : ce coussin thermique réfrigérant s'applique sur le front au moment de la crise et peut diminuer la douleur (en vente en pharmacie, 15€ environ).

Massez-vous les tempes avec un peu de baume du tigre. Cet onguent à base de camphre et de menthol est préconisé pendant les crises migraineuses (en vente dans les boutiques bio).

Essayez la chiropratique. Voici 4 gestes chiropracteurs qui peuvent vous aider :

1. Massez le muscle du trapèze, au niveau de la nuque et des épaules, pour le détendre et libérez ainsi la tension musculaire.
2. Exercez une pression moyenne avec les pouces à la base du crâne pendant quelques secondes, plusieurs fois de suite, pour permettre le relâchement des points d'ancrage des méninges et des points d'attachement du muscle du trapèze.
3. Massez les tempes avec des doigts afin de faire baisser la tension musculaire au niveau du temporal.
4. Exercez une pression juste sous l'arrière de l'arcade sourcilière, au-dessus de l'orbite de l'œil, au niveau du nerf oculaire, pendant quelques secondes pour apaiser la douleur vers les yeux.

de Noémie L...

CÉPHALÉE DE TENSION : COMMENT LA SOIGNER ?

Avoir l'impression de porter un casque sur la tête, ça vous parle ? La céphalée de tension est loin d'être une fatalité. Détail des traitements les plus appropriés.

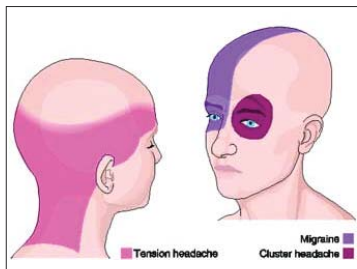
"En général, au réveil tout va bien. La douleur s'installe au fil des heures : ça commence juste au-dessus de la nuque avant de se diffuser dans tout le crâne.

En fin de journée, j'ai l'impression qu'un étai me serre le sommet de la tête et je n'arrive plus à me concentrer. Ce n'est pas aussi violent qu'une migraine : je connais pour en avoir fait ado... Mais c'est aussi pénible. Et surtout, ça m'oblige à prendre beaucoup d'antalgiques. J'en ai parlé à mon généraliste, qui m'a prescrit des séances de décontraction musculaire chez le kiné. Je n'en avais pas conscience, mais mon cou et mes épaules étaient bloqués. J'ai été à peu près tranquille deux ans. Mais ça recommence, et je me demande si je dois retourner chez le kiné..."

L'explication du spécialiste

Contrairement aux migraines, ces céphalées de tension provoquent des douleurs bilatérales, diffuses, non pulsátiles (ça ne bat pas à l'intérieur).

Elles ne sont augmentées ni par l'activité physique ni par la lumière, mais parfois par le bruit. Si elles sont moins impressionnantes qu'une crise de migraine, la qualité de vie n'en est pas moins altérée. Ces symptômes traduisent une mauvaise adaptation au stress. Ils s'expliquent par un mauvais fonctionnement du contrôle de la douleur. Là où,



chez d'autres, les petites tensions du quotidien passeraient inaperçues, elles entraînent ici une réponse amplifiée.

Quels traitements ? Au moment de la crise

Longtemps, les médecins ont recommandé d'alterner paracétamol et anti-inflammatoires pour supprimer plus vite les symptômes tout en limitant la quantité absorbée sur une journée, pour réduire les effets indésirables.

Mais ce n'est pas justifié. À chacun de choisir l'antalgique le mieux supporté et le plus efficace. Il est aussi plus facile de contrôler les quantités absorbées et de détecter un surdosage quand on reste dans la même famille de médicaments.

Si vous optez pour l'aspirine, préférez les formes effervescentes : elles agissent plus vite et agressent moins le tube digestif. Mais, qu'il s'agisse d'aspirine ou d'ibuprofène, prenez-les toujours en milieu de repas.

En prévention
Pour les 2 à 3 % qui souffrent de céphalées de tension chroniques : un traitement médicamenteux de fond est conseillé. On utilise des antidépresseurs très faiblement dosés : ils n'auront pas d'action antidépresseive, mais permettront de renforcer le contrôle de la douleur.

Pour tous les autres : une meilleure gestion du stress est utile. Avec ou sans l'aide d'un professionnel, à chacun sa technique pour se défendre.

Certains s'allongent au calme, dans la pénombre, et respirent calmement avec le ventre. D'autres font des étirements en écoutant de la musique douce. D'autres encore sont adeptes du training autogène (relaxation par autosuggestion) ou de la visualisation... L'essentiel est d'apprendre à vous relaxer. Au quotidien, vous limiterez ainsi l'apparition des maux de tête. Et quand la douleur surgira, vous saurez mieux la gérer. Les séances de sophrologie et de biofeedback (technique de contrôle du stress) donnent de bons résultats. Toutefois, elles ne sont pas remboursées, à moins de se rendre dans un centre antidouleur. Intéressantes également, les séances de thérapie cognitivo-comportementale peuvent être prises en charges si elles sont supervisées par un psychiatre.

Des séances de décontraction musculaire chez un kinésithérapeute peuvent être bénéfiques, pour détendre les tensions localisées au niveau de la nuque et des trapèzes.

Une activité physique régulière est aussi utile. Les spécialistes conseillent de bouger trente à quarante minutes, trois ou quatre fois par semaine.

La priorité est de vous faire plaisir : si vous adorez le squash ou le foot, pas question de vous en priver. Les activités dites "d'endurance" sont les plus recommandées : vélo, marche, aviron et surtout natation.

MIGRAINE OPHTHALMIQUE : PAS DE PANIQUE !

Des taches scintillantes qui envahissent le champ de vision, des objets qui se retrouvent la tête en bas... les symptômes d'une migraine ophtalmique sont impressionnants ! Mais rassurez-vous, ils sont transitoires et sans conséquences.

Les enfants aussi

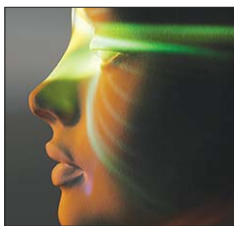
C'est aujourd'hui une certitude, les enfants aussi souffrent de migraine : près d'un sur vingt est concerné.

Et lorsque ces derniers connaissent un épisode de migraine avec aura, ils peuvent vivre des phénomènes particulièrement étranges. L'un des signes les plus fréquents : l'hallucination auditive, l'enfant entendant ses parents l'appeler par son nom alors que tout est silencieux. Quant aux autres hallucinations, elles sont, comme chez les adultes, visuelles : objets qui s'allongent ou qui rétrécissent, paysages qui basculent à l'envers...

Quelle différence avec une migraine ?

Lors d'un épisode de migraine « classique », la douleur est au premier plan. Elle se localise d'un seul côté de la tête, on l'impression que "ça cogne". La crise dure de quelques heures à deux ou trois jours et s'accompagne de nausées et/ou d'une intolérance à la lumière.

En cas de migraine ophtalmique, ce sont



des symptômes visuels qui se manifestent dans un premier temps. La tache lumineuse est un grand classique de la migraine ophtalmique : les médecins appellent cela, le scotome scintillant.

C'est comme un trou dans le champ visuel latéral, d'abord petit, entouré de crénelures scintillantes à la manière d'un filament électrique. Ce trou visuel semble peu à peu s'agrandir et se manifeste aux deux yeux. Cela peut durer entre 10 mn et une demi-heure.

Dans d'autres cas de migraine dits « avec aura », c'est à-dire avec des signes annonciateurs du mal de tête, certains rapportent des troubles sensitifs, des fourmillements au bout des doigts qui remontent jusqu'au visage

jusqu'à l'engourdir totalement. Ou encore, plus rarement, des troubles du langage : difficulté à trouver ses mots, inversion des mots, incapacité à parler. Dans 6 % des cas, on constate même à une paralysie totale ou partielle d'un côté du corps.

Comment soigner une migraine ophtalmique ?

De nombreux facteurs peuvent être mis en cause dans une migraine ophtalmique. Et si l'on ne connaît pas vraiment l'origine de la migraine ophtalmique, on sait que c'est dans votre cerveau que ça se passe !

Les médecins ont noté également que plusieurs membres d'une même famille souffrent parfois de migraine ophtalmique et celle-ci serait peut-être une pathologie héréditaire. Ces crises, qui touchent plutôt les femmes, peuvent être occasionnées par le stress, certains aliments (le vin blanc...) ou un manque de sommeil !, la faim, les règles ou encore la grossesse...

Comment les traiter ?

La plupart du temps, les migraines ophtalmiques ne sont pas fréquentes et se soignent avec un médicament "classique" contre les douleurs de maux de tête. Mais si cela revient trop souvent, il faut consulter votre médecin, qui vous enverra sans doute chez un neurologue spécialiste de la migraine.

NIGER: Les maires de six villes limogés pour «malversations»



Les maires de six villes moyennes du Niger ont été relevés de leurs fonctions pour «malversations et détournement de deniers publics», a annoncé lundi le ministère de l'Intérieur.

«Ces sanctions sont basées sur des cas de malversations avérées et révélées lors d'une dizaine d'inspections de contrôle», a expliqué à la télévision Seydou Halidou, le directeur des Collectivités territoriales qui dépend du ministère de l'Intérieur.

Ces décisions ont été prises depuis le 30 juin au cours d'un conseil des ministres, a-t-il précisé.

Le Conseil municipal de la ville de Bilma (nord du Niger) a été carrément «dissout», a-t-il dit.

Au nombre des «fautes» commises par les maires, M. Halidou a cité «la non-tenue régulière des assises municipales, des détournements de fonds publics, des passations illégales de marchés publics, des ventes illégales de terrains ou des dépenses sans justifications».

«Dans une des mairies, le total des recettes budgétaires est de zéro franc en 2015 et 2016», a-t-il noté.

Ces mesures de révocation visent à «sauvegarder les intérêts des collectivités» de la «mauvaise gestion de leurs responsables», a assuré Seydou Halidou. Il a prévenu que les contrôles allaient se poursuivre dans plus de 200 autres mairies du pays.

En avril dernier, le président du Niger, Mahamadou Issoufou, avait déjà sommé des maires de rembourser des fonds qu'ils avaient «détournés» après des ventes promotionnelles de vivres aux paysans sinistrés par les mauvaises récoltes en 2016.

Ces ventes sont habituellement menées, avec l'appui des partenaires étrangers, pendant la «soudure», la période qui sépare la fin de la consommation de la récolte de l'année précédente des prochaines récoltes.

Depuis 2013, plusieurs maires accusés de malversations ont déjà été limogés dont ceux de Niamey et de Maradi, la capitale économique situés dans le centre-sud du pays.

Des élections municipales qui devaient se tenir le 8 janvier 2017 ont été reportées sine die.

Pour permettre aux mairies de continuer de fonctionner, le Parlement nigérien a voté une loi prolongeant de cinq ans les mandats des élus locaux qui ont expiré depuis 2016.

GABON: Manifestation de soutien à Ali Bongo

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées lundi à Libreville pour soutenir le président gabonais Ali

Bongo Ondimba en réponse à un reportage diffusé sur une chaîne de télévision française brochant un portrait peu flatteur de sa personne.

«On a subi le magazine de (la chaîne publique française) France 2 qui a mis à mal le président. On a décidé de l'accueillir à l'aéroport de retour de Cubali pour lui montrer notre attachement», a déclaré Yann Chancel, président de Génération Ali Bongo Ondimba, l'une des organisations qui a appelé à la manifestation.

Il affirmé que son mouvement a mobilisé 5.000 manifestants qui se sont rassemblés «spontanément» et «volontairement». Les manifestants portaient des t-shirts et casquettes portant le prénom Ali.

Sans avoir apporté d'éclairage inédit sur la situation du pays, le reportage revisite l'histoire de l'héritier d'Omar Bongo, pointant du doigt le train de vie luxueux d'Ali Bongo - visé par l'affaire des biens mal acquis -, l'obtention frauduleuse de son baccalauréat avec l'appui de la France et sa réélection contestée suivie de violences post-électorales en août 2016.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le Gouvernement sahraoui salue l'engagement de l'UA à mettre en place des mécanismes pour contribuer à la résolution du conflit entre le Maroc et le Front Polisario

Le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Essalek, a salué la décision de l'Union africaine (UA) de relancer les mécanismes africains visant à contribuer à la résolution du conflit entre le Maroc et la République sahraouie, estimant que les récentes positions de l'organisation prises la semaine dernière durant le sommet d'Addis Abeba étaient «judicieuses et logiques», car plaidant pour les droits légitimes du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.

«L'UA n'acceptera pas la poursuite du conflit entre les deux Etats puisque le Maroc a signé et adopté sa charte constitutive dont les articles 3 et 4 stipulent l'impératif respect des frontières établies lors de l'indépendance et le dialogue pacifique entre les pays membres», a précisé M Ould Essalek lors d'une conférence de presse animée lundi au siège de l'ambassade de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) à Alger, au lendemain du 29e sommet des chefs d'Etats et de gouvernements de l'UA à Addis Abeba.

Le responsable sahraoui a estimé que les positions prises par les dirigeants africains concernant la cause sahraouie lors de leur 29e sommet avaient «mis en échec le plan de l'occupant marocain» qui aurait rejoint, a-t-il dit, l'organisation africaine pour «tenter de faire abroger toutes les décisions traditionnelles de l'UA vis à vis de la cause sahraouie».

Le ministre sahraoui a souligné que le 29e sommet avait adopté pour la première fois «deux décisions». L'une «réitère et renforce les positions de l'UA après l'adhésion du Maroc, ce qui va contre la volonté de ce dernier», tandis que la deuxième, adoptée lors de la dernière séance, porte sur la «mise en place de mécanismes d'action pour la résolution du conflit», a expliqué le responsable, ajoutant que «c'est la première fois que l'UA prend une telle décision depuis 1991».

A la faveur de ces mécanismes, l'UA somme, dans l'alinéa 4, les présidents de l'UA et de sa Commission à agir et à effectuer des contacts avec le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour «mener une opération complémentaire entre les deux organisations, notamment après la signature, le 16 mai dernier, de l'Action collective



et le renforcement du partenariat entre les deux organisations à l'effet de parvenir à des solutions aux problèmes dans le continent africain».

Il a cité également l'alinéa 5 dans lequel il est demandé au président de la Commission, au président du congrès, au conseil de paix et de sécurité et à l'envoyé de l'UA au Sahara Occidental d'«œuvrer et d'encourager les deux Etats membres à engager des négociations et à relancer la commission des 10».

Pour rappel, la commission des 10 a été mise en place lors du sommet de Khartoum de 1978. Elle est devenue par la suite la commission des sages, au début de la guerre entre le Maroc et le Front Polisario. La commission est composée de 10 pays au niveau des chefs d'Etat ayant pour mission la résolution du conflit entre les deux Etats.

Pour détourner l'attention des revers qu'il a essuyés au dernier sommet de l'Union africaine (UA), «le Maroc a décidé d'étendre son occupation des eaux territoriales sahraouies et d'annexer la zone sous tutelle de l'ONU», a-t-il dit.

Le Gouvernement sahraoui et le Front Polisario «condamnent avec fermeté l'entêtement du Maroc et sa politique de fuite en avant» et demandent à l'ONU et l'Union africaine (UA) d'«assumer leurs responsabilités à cet égard».

Ils ont également appelé la communauté internationale à «mettre fin à cette supercherie marocaine et à l'expansionnisme de l'occupation».

Le chef de la diplomatie sahraouie a, par ailleurs, évoqué la politique de répression et de torture à laquelle continuent de se livrer les autorités d'occupation marocaine contre les Sahraouis sans défense et les mili-

tants sahraouis dans les régions occupées. Il a aussi cité les simulacres de procès des héros de Gdeim Izik et les peines iniques prononcées à l'encontre des étudiants pacifiques qui n'ont fait que scander «le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination».

Le Maroc au bord de l'implosion

Lors de la conférence animée devant un grand nombre de représentants de la presse nationale et internationale, le ministre sahraoui des Affaires étrangères a abordé un autre aspect de la politique marocaine visant à détourner l'attention du peuple marocain de la crise structurelle, économique et sociale que vit le pays en braquant les projecteurs sur ce qu'ils appellent la «cause sacrée».

Le Maroc est au bord de l'implosion et pour détourner l'attention du peuple, il met les projecteurs sur cette question», a-t-il dit, estimant qu'«il est dans l'intérêt du Maroc et de ses alliés et amis à l'instar de la France et de l'Espagne de sortir ce pays du bourbier de l'occupation».

Le Maroc est aussi le premier exportateur de drogue dont il inonde la région, mais aussi l'Europe et d'autres parties du monde, comme il ressort des rapports des l'Onu, de la Banque mondiale, de l'Union européenne, y compris un rapport du Département d'Etat américain qui a révélé que le Maroc tirait de ce secteur 25% de son PIB, a-t-il ajouté.

A une question sur la position de la France à l'égard de la question sahraouie sous Emmanuel Macron, le chef de la diplomatie sahraouie a émis le vœu de voir le nouveau président français «changer les mentalités de la classe politique française à l'égard du Sahara occidental».

ALGÉRIE-AFRIQUE

ONU: L'Algérie porte-voix de l'Afrique pour un traité international sur la biodiversité marine

L'Algérie a repris lundi à New York, au nom des pays africains, les négociations sur un traité international relatif à la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine.

Les négociations ont débuté au siège des Nations Unies au niveau du comité préparatoire chargé de dégager un projet de traité en matière de biodiversité marine dans le cadre de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM).

Les discussions sur ce traité devraient se poursuivre jusqu'au 21 juillet et visent à établir un instrument international juridiquement contraignant (IJC) portant sur la conservation

et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà des limites des juridictions nationales.

Pour rappel, les négociations sur ce nouvel instrument juridique ont été décidées par l'Assemblée générale des Nations Unies en 2015, et les trois précédentes sessions du comité préparatoire, tenues en 2016 et 2017.

La quatrième session du comité prévoit, à ce titre, l'examen des éléments d'un projet de traité et l'adoption du rapport du comité devant être soumis à l'Assemblée générale de l'ONU avant la fin de l'année.

Dans ce cadre, l'Algérie poursuivra son plaidoyer en faveur des intérêts

du continent africain en ce qui concerne l'exploitation des ressources génétiques marines, les études d'impacts environnementales, le renforcement des capacités nationales et le transfert des technologies marines. Intervenant au début des travaux du comité, au nom du groupe africain, l'Algérie a appelé à inclure les Etats côtiers africains dans les actions relatives au renforcement des capacités et au transfert de technologie maritime, en soutenant, par ailleurs, la recommandation portant sur la tenue d'une conférence intergouvernementale en 2018 pour négocier le nouveau traité.

CRISE DU GOLFE:

Rex Tillerson en tournée dans la région

Le secrétaire d'Etat américain, Rex Tillerson, est arrivé mardi au Qatar dans le cadre d'une tournée dans la région du Golfe, pour tenter de faire sortir de «l'impasse» les efforts de médiation dans la crise opposant le Qatar et ses voisins, qui campent sur leurs positions après la rupture de leurs relations diplomatiques avec Doha.



Le chef de la diplomatie américaine qui a entamé lundi son périple en se rendant au Koweït, première étape de sa visite, menait mardi des pourparlers au Qatar avant de revenir au Koweït dans la même journée, pour tenter de désamorcer la profonde crise qui secoue la région.

Au programme de M. Tillerson à Doha des entretiens avec l'émir du Qatar et le ministre des Affaires étrangères.

Cette tournée intervient en l'absence de progrès visibles dans la médiation menée par le Koweït entre Doha et ses voisins. Sa visite de quatre jours dans le Golfe, le mènera également en Arabie saoudite, et au Sultanat d'Oman.

Durant sa première

journée de visite au Koweït, le secrétaire d'Etat américain a rencontré l'émir cheikh Sabah al-Ahmad al-Sabah, avant de l'entretien qu'il a eu avec son homologue koweïtien, Cheikh Sabah Khaled al-Hamad al-Sabah.

Selon l'agence koweïtienne, KUNA, le Conseiller britannique, Mark Sedwill, a assisté à une partie des entretiens.

A l'issue de ces discussions, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Koweït ont appelé dans un communiqué commun les parties prenantes à «juguler rapidement la crise actuelle et à la résoudre au plus vite à travers le dialogue», selon la même source.

«Nous essayons de résoudre un problème qui ne concerne pas seulement nous, mais le monde entier», a déclaré Cheikh al-Sabah.

Les deux responsables américain et britannique ont, par ailleurs, réaffirmé leur plein soutien à

la médiation koweïtienne pour résoudre cette crise.

Avant Rex Tillerson, les ministres des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, d'Allemagne et d'Oman ainsi qu'un haut responsable de l'ONU sont venus dans la région offrir, sans résultat jusqu'ici, «leurs bons offices dans cette crise», ont indiqué des observateurs, cité par des médias.

Le 5 juin, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Bahreïn et l'Egypte avaient rompu leurs relations diplomatiques avec le Qatar, accusant cet Emirat du Golfe, notamment, de soutenir le «terrorisme», ce que Doha ne cesse de rejeter.

Le 22 juin, ces pays ont soumis au Qatar une liste de 13 demandes, exigeant notamment de fermer la chaîne de télévision satellitaire, Al-Jazeera, et de réduire ses relations avec Téhéran pour lever leurs sanctions écono-

miques, dont la fermeture de la seule frontière terrestre de l'Emirat. Doha qui a réitéré son rejet de ces conditions, a affirmé que ces demandes sont «irréalistes» et empiètent sur sa souveraineté.

Réunis mercredi dernier au Caire, les quatre pays ont menacé d'imposer de nouvelles sanctions au Qatar, sans préciser leur nature. Mais l'Egypte a, par la suite, interdit aux navires qatariens d'acoster au port du Canal de Suez.

Par ailleurs, même si le président américain, Donald Trump, a semblé, selon des observateurs, «apporter son soutien tacite à l'isolement du Qatar», qu'il a accusé publiquement d'avoir «financé le terrorisme à un très haut niveau», son chef de la diplomatie a dès le départ adopté une stratégie de neutralité.

Les Etats-Unis, qui disposent au Qatar d'une base militaire stratégique et dont la Ve Flotte est basée à Bahreïn, ont d'importants intérêts économiques et politiques dans la région du Golfe, qui assure le cinquième des approvisionnements du monde en pétrole.

Par ailleurs, le ministre britannique des Affaires étrangères Boris Johnson a, au terme d'une tournée régionale, appelé samedi à la levée du boycott imposé au Qatar et à «un contrôle sur le financement du terrorisme dans tous les Etats du Golfe».

RUSSIE-ETATS UNIS Vers une coopération russo-américaine en matière de cybersécurité

La Russie et les Etats-Unis sont convenus de mener une lutte commune contre le phénomène de la cybercriminalité, selon une source au sein du ministère russe des Affaires étrangères citée par la presse moscovite mardi.

Le Président américain Donald Trump s'est dit totalement d'accord pour la création d'un groupe de travail conjointement avec la partie russe en matière de cybersécurité, a indiqué l'agence Sputnik.

«Lors de sa rencontre avec Poutine à Hambourg, Trump a exprimé son accord total pour la création du groupe de travail dans le domaine de la cybersécurité. Mais vous savez, nous n'insistons jamais sur rien», écrit Sputnik, citant la source au sein du MAE russe.

Cependant, d'après la déclaration de la Maison-Blanche, les deux présidents, Trump et Poutine, n'ont pas discuté les détails de ce groupe commun.

Auparavant, Donald Trump avait écrit sur son compte Twitter qu'il doutait de la possibilité de la création d'un groupe fermé sur la cybersécurité conjointement avec la Russie même s'il a, bel et bien, abordé ce sujet avec Vladimir Poutine: «Le fait que le Président Poutine et moi ayons discuté de cybersécurité ne veut pas dire que je crois que cela pourra arriver».

Le Président russe Vladimir Poutine a, à son tour, déclaré que la Russie et les Etats-Unis ne devaient pas rencontrer dans leurs relations de situations d'incertitude en matière de cybersécurité.

Le premier tête-à-tête entre Donald Trump et Vladimir Poutine s'est achevé vendredi à Hambourg, en marge du sommet du G20, après deux heures et demie de discussions. Le Président Donald Trump a qualifié de «formidable» sa première rencontre avec le dirigeant russe.

ESPAGNE-EUROPE Les pays de l'UE responsables de générer des réfugiés par la vente d'armes aux pays en conflit

Les pays de l'Union européenne ont été accusés de «générer plus de réfugiés par la vente d'armes aux pays en conflit», a révélé un rapport réalisé par le centre des études de la paix de Barcelone.

Ce rapport note qu'un tiers des exportations d'armes des états membres de l'UE sont destinées à 63 pays qui sont en conflit ou sous tensions et ou 75 pour cent des réfugiés qui arrivent chaque année en Europe sont issus de ces pays.

Intitulé «Les armes européennes qui alimentent les conflits», le rapport a analysé la relation entre le commerce des armes et les flux des réfugiés en fuite et des personnes déplacées entre 2003 et 2014 en cherchant à déterminer les responsabilités des pays de l'UE dans les situations d'insécurité et de violence qui ont mené des millions de personnes à fuir chaque année leurs maisons.

Selon le coordinateur du rapport, Jordi Calvo, la recherche visait également à déterminer la mesure dans laquelle les pays membres respectent la législation européenne sur les autorisations d'exportation d'armes.

«Nous nous demandions si nous sommes responsables, en quelque sorte, de cette situation de réfugiés que de nombreux pays européens refusent d'accueillir», a-t-il dit avant d'expliquer qu'il est «clair que dans une situation de conflit ouvert ou de tension, les armes peuvent être utilisées pour augmenter la violence ou de faire obstacle au retour des réfugiés».

Le rapport révèle que 65 pays ont été en conflit au cours des 12 années analysées ce qui représente des millions de réfugiés, par ailleurs, les états membres de l'UE ont exporté des armes et du matériel militaire à 63 des 65 pays en situation de conflit armé ou de tension.

A travers leurs enquêtes, les chercheurs ont relevé la responsabilité européenne «directe ou indirecte» dans la «création ou la perpétuation de ces conditions d'insécurité et de violence qui a forcé la fuite des réfugiés et des personnes déplacées, puisqu'il y avait des ventes européennes d'armes qui n'ont fait qu'empirer les situations d'insécurité», précise-t-on. «L'existence des réfugiés et des personnes déplacées d'un lieu particulier est un indicateur clair de la situation sécuritaire dans leurs pays ou région d'origine. Ce facteur est l'un des critères qui devrait inciter un état à refuser l'autorisation ou l'exportation d'armes», conclut le rapport.

APS

SYRIE :

Entre 30.000 et 50.000 civils bloqués à Raqa

Entre 30.000 et 50.000 civils sont toujours pris au piège à Raqa, principal bastion du groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (Daech/EI) en Syrie, que les Forces démocratiques syriennes (FDS) tentent de reprendre, a indiqué mardi l'ONU.

«L'ONU estime qu'entre 30.000 et 50.000 personnes restent piégées dans la ville de Raqa», contre près de 100.000 fin juin, a expliqué le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) dans un communi-

qué. Alors que dans la ville les stocks en eau, médicaments et autres produits essentiels s'amenuisent, la situation humanitaire «se détériore rapidement», prévient le HCR, qui juge «impératif que les civils piégés puissent sortir en toute sécurité».

L'agence onusienne annonce par ailleurs avoir mis en route le nouveau corridor acheminant de l'aide depuis Alep vers Qamichli (nord-est de Raqa) afin d'apporter une assistance humanitaire à environ 430.000 personnes dans la province de Raqa.

«L'ouverture de la route allant d'Alep à Menbij et Qamichli est une percée», se félicite le HCR, qui souligne que la route a été fermée pendant deux ans.

Un premier convoi avec trois camions a atteint Qamichli le 29 juin, suivi de deux autres convois les 4 et 10 juillet. Un quatrième convoi était en route mardi. L'EI a pris le contrôle de Raqa en 2014. Quelque 300.000 civils vivaient à Raqa, dont 80.000 déplacés venant de diverses régions de Syrie, quand le groupe terroriste a pris le contrôle de la ville.

INDE:

Etat d'alerte élevée dans la capitale après un attentat contre des pèlerins hindous au Cachemire

La capitale indienne a été placée en état d'alerte élevée à la suite de l'attentat perpétré lundi au Cachemire indien, qui a tué au moins sept pèlerins hindous et en a blessés dix-neuf autres, selon la police.

Dans un bulletin, la police de Delhi a conseillé aux autorités «de prendre des dispositions antiterroristes dans

toutes les installations vitales, les établissements commerciaux et d'autres cibles vulnérables, notamment les marchés fréquentés, les centres commerciaux, les sites religieux, les stations de métro, l'aéroport et les gares».

La police de Delhi a indiqué que «des mesures antiterroristes spéciales avaient été

mises en place à l'occasion du Kanwar Yatra», un pèlerinage annuel qui s'achèvera le 21 juillet.

«Les équipes d'intervention rapide seront déployées stratégiquement le long de l'itinéraire et à diverses étapes», a indiqué la police. Les pèlerins hindous ont été tués lorsque leur autocar, qui transportait une quarantaine

de personnes, a été pris dans une fusillade. Le véhicule revenait de la grotte d'Amarnath, un lieu de pèlerinage situé dans le district d'Anantnag (Etat du Jammu-et-Cachemire).

Le Premier ministre indien Narendra Modi a condamné cette «attaque terroriste perpétrée contre des pèlerins innocents».

Le spectacle «Underwater Bubbles» présenté pour la première fois en Algérie

Le jeune public algérois avait rendez-vous avec la féerie des spectacles de cirque à la faveur du show «Underwater Bubbles» (Bulles sous l'eau) présenté lundi soir à Alger.

Ce spectacle de cirque européen, alliant le théâtre, le mime, la musique à l'art des bulles de savon a été présenté pour la première fois en Algérie et dans le monde arabe sur la scène de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh devant un public très nombreux. Ce spectacle propose au public de suivre les aventures de «Monsieur B», un homme d'affaire rongé par le stress du quotidien qui s'est retrouvé dans un endroit nommé «Bubland» où il croise les habitants de ce monde coloré (hippocampes, poissons dragons, étoiles de mer, sirènes...) qui font la féerie de cet univers aquatique. Cet univers si proche de l'homme représente un havre de paix où le personnage voit peu à peu son stress et son «hyper connexion» se dissoudre pour laisser place à une reconnexion avec la nature et le monde du rêve.

Devant plus de 1500 spectateurs émerveillés, les artistes de «Underwater Bubbles» ont enchaîné des tableaux de danse, de tours de magie de créations lumineuses avec des bulles de savons, ou encore des numéros de contorsionniste et qui ont retenu l'attention du public durant plus de deux heures.

Ce spectacle qui a réussi à véhiculer la magie des bulles à ses spectateurs était également accompagné de projections sur écran géant, d'effets visuel, de spectres lumière, de canon laser et canon à bulles en plus d'une multitude d'accessoires renvoyant à l'univers subaquatique. Organisé par l'opérateur «Organique Music» ce spectacle est encore à l'affiche de l'Opéra d'Alger chaque soir jusqu'au 17 juillet.

BATNA : Assi El Hillani star de la 4^e soirée du festival de Timgad

Le public ayant assisté à la 4^{ème} soirée du festival international de Timgad s'est délecté dimanche du récital livré par la star de la chanson arabe, le libanais Assi El Hillani.

Bien que le spectacle ait commencé avec près d'une heure de retard, le public venu en masse au théâtre de plein air de Timgad, a réservé un accueil triomphal à l'enfant du pays du cèdre, star incontestable de cette 4^{ème} soirée. Le crooner libanais qui affirme «apporter du Liban un message d'amour à l'Algérie», a interprété ses plus beaux morceaux, dont les tubes «Ouaini marek marrit» «Ya nakira el maârrouf», «Ya bayin el saber win el saber nellah» et «Ya Chems El lili» et autres chansons que l'auditoire a réclamé à chaque intermède.

Cette soirée a été marquée par une grande communion entre les festivaliers et les artistes, donnant lieu, selon l'assistance, à une ambiance que les lieux ont rarement connu, avec comme point d'orgue les chansons interprétées par Assi El Hillani en hommage au 55^{ème} anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. «Je réponds et répondrai toujours favorablement aux invitations qui me parviennent d'Algérie, parce que les libanais ont beaucoup d'estime pour ce pays qui nous a appris le sens des mots sacrifice et liberté et qui joue, d'autant plus, un rôle de médiateur dans la résolution de bon nombre de crises régionales et arabes», a déclaré Assi El Hillani lors d'un point de presse animé au terme de son spectacle.

Il a ajouté qu'il est l'un des premiers artistes arabes à avoir répondu à l'invitation de l'Algérie, pour «rendre la joie à ce pays après ce qu'il a vécu durant les années 90», avant de préciser que cela fait plus de 15 ans qu'il participe à des concerts et à des festivals à travers plusieurs wilayas.

Il a souligné, à ce titre, qu'à chaque fois «c'est une fierté de revenir dans ce pays qui est cher à mon cœur». Cette quatrième soirée qui s'est prolongée jusqu'à trois heures du matin a vu se succéder sur scène plusieurs artistes algériens comme Nadia Baroud, Toufik Nedroumi et Cheba Djamilia. Le public du festival de Timgad aura rendez-vous pour la soirée de mardi avec Nassi, Willy William, El Zehouania et Nasreddine Houra.

39^E ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD : Le public fait son show

Le public du festival international de Timgad a «disputé» la vedette aux chanteurs qui se sont produits au cours de la 5^{ème} soirée de la 39^{ème} édition du festival international de Timgad en assurant le show autant que les artistes.

Enthousiaste et réceptif, le public présent lundi soir dans les gradins du théâtre de plein air de Timgad a participé aussi activement au spectacle que les chanteurs créant une ambiance inouïe qui a fait, de l'avis de beaucoup de présents, de la 5^{ème} soirée la meilleure, jusque là, de cette 39^{ème} édition.

C'est Zahouania qui s'est chargée de faire monter l'ambiance à son apogée, cette chanteuse qu'on ne présente plus a mis le feu dans les travées du théâtre gratifiant ses fans de ses meilleures chansons.

De son côté, l'enfant de la région, Nasreddine Hora, a lui aussi rendu une copie parfaite avec un répertoire dansant tiré du patrimoine musical interprétant «Bent el Baroud» et «Ya Fatma».

L'artiste franco-marocain Nassi qui se produit pour la première fois à Timgad a régalé les jeunes fans de «pop dance», indiquant à l'issue de la soirée qu'il était «très heureux de la réaction



du public». Nassi, dont les parents ont vécu à Oran avant de partir en France, a affirmé, avec beaucoup d'émotion que sa présence en Algérie «signifie beaucoup de choses» pour lui.

«J'aimerais visiter tous les endroits par lesquels sont passés mes parents», a-t-il ajouté. Il est à noter que le chan-

teur jamaïcain Willy William n'a pas pu prendre part à cette soirée, à cause de l'annulation à la dernière minute du vol Paris-Batna.

La sixième soirée de Timgad sera animée par Houria Ayachi, Kader Japonais et la palestinienne Dallel Abou Amina.

MOSTAGANEM : La 50^e édition du FNTA se déroulera à la date prévue malgré les difficultés financières

Le Commissaire du Festival national du théâtre amateur de Mostaganem, Nouari Mohamed, a assuré dimanche que la 50^{ème} édition du FNTA aura lieu à la date prévue du 13 au 19 juillet en cours en dépit des difficultés financières rencontrées.

Lors d'une conférence de presse, tenue à la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki, le Commissaire du festival a indiqué que cette 50^{ème} édition se déroulera à la date prévue, même en cas de non réception des subventions financières, assurant que les autorités locales et le ministère de la Culture se sont engagés à apporter leur soutien au plus ancien festival culturel arabe et africain.

Dans ce cadre, il a souligné que l'APC de Mostaganem s'est engagée à verser une subvention de 5 millions DA tout comme la wilaya qui s'est proposée d'apporter un soutien financier de 5 millions de DA.

A ces sommes s'ajoutent les subventions du ministère de la Culture. «Si

nous avions les moyens financiers nécessaires, nous aurions pu inviter les 80 troupes du théâtre amateur activant à l'échelle nationale pour faire de cette 50^{ème} édition une véritable fête du 4^{ème} art», a-t-il souligné, rappelant que le FNTA traîne depuis la 48^{ème} édition, une dette de 9 millions DA.

Pour cette cuvée 2017, 10 troupes seront en compétition et représenteront diverses wilayas du pays.

Elles ont été sélectionnées par un jury présidé par le metteur en scène et comédien Mohamed Adar, à la suite de quatre phases qualificatives régionales, tenues à Boumerdes, Mila, Laghouat et Mascara. En outre, cette manifestation, placée sous le haut patronage du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et du ministre de la Culture, verra la participation en off de 10 troupes amatrices et trois troupes étrangères, invitées d'honneur de cette édition, venues de France, de Tunisie et d'Espagne.

La compétition officielle

se déroulera à la salle bleue de la maison de la culture Ould Abderrahmane Kaki, alors que les représentations théâtrales hors compétition auront lieu sur la scène du théâtre régional Si Djillali Benabdelhalim et au niveau des communes de Sétif, Aïn Tedès, du théâtre de l'association El Moudja, ainsi qu'aux théâtres d'Oran et Mascara ainsi qu'à la maison de la culture de Relizane.

Par ailleurs, il est prévu une série de conférences sur le parcours du festival du théâtre amateur, l'expérience du théâtre amateur en Europe, le théâtre amateur palestinien.

Dans ce cadre, une convention de partenariat et d'échanges sera signée entre le Commissariat du FNTA et la ligue palestinienne des arts et du théâtre.

Pour ce qui est du volet de la formation, plus de 70 stagiaires de différentes troupes amatrices de plusieurs wilayas du pays prendront part à quatre ateliers dédiés à l'interprétation, l'expression corporelle, la chorégraphie et la scénogra-

phie.

S'agissant du programme de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation culturelle, prévue jeudi prochain, Mohamed Nouari indiqué qu'il est prévu un carnaval avec la participation de 700 personnes, un défilé de troupes folkloriques, une clique, une fantasia et autres animations. Un montage théâtral musical sera présenté en 52 minutes sur l'histoire du festival avec la participation de 36 jeunes comédiens. Par ailleurs, le Commissaire du FNTA a appelé à revoir le règlement intérieur du festival, à évaluer à la constitution d'une banque de données sur toutes les œuvres théâtrales présentées lors des différentes éditions du festival et sur les troupes amatrices. Enfin, le même responsable a annoncé la tenue d'un colloque international, en novembre prochain, sur l'histoire du festival du théâtre amateur, à l'initiative du Commissariat du festival, en collaboration avec les universités de Mostaganem et Strasbourg (France).

BRÉSIL : L'UNESCO consacre un site portuaire brésilien en souvenir des esclaves africains

L'UNESCO a inscrit dimanche sur sa liste du patrimoine mondial le site archéologique du quai de Valongo dans le centre de Rio de Janeiro par lequel ont été débarqués quelque 900.000 esclaves africains sur le continent américain.

Son Comité du patrimoine mondial, réuni à Cracovie, a évoqué le souvenir de cette arrivée massive de 900.000 esclaves africains débarqués sur le quai de pierre construit à partir de 1811 dans le centre de Rio de Janeiro.

Pour l'historienne Katia Borgea, présidente de l'Institut national du patrimoine historique et artistique (Iphan, Instituto do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional), Valongo mérite de figurer «à côté des lieux de mémoire tels que Hiroshima ou Auschwitz-

Birkenau». La protection du patrimoine, a-t-elle ajouté devant le Comité, «nous oblige de nous souvenir de ces parties de l'histoire de l'humanité qu'il est interdit d'oublier».

Il s'agit de la trace physique la plus importante associée à l'arrivée d'esclaves africains sur le continent américain. Le quai du Valongo avait progressivement disparu sous terre, sous plusieurs couches de revêtements variés, au gré des rénovations du quartier.

Le site archéologique a été mis au jour en 2011, par des fouilles effectuées avant les travaux de revitalisation de la zone portuaire, un des projets-phare menés en lien avec les jeux olympiques de 2016.

Ce quai est le pendant de l'île de Gorée: classée au patrimoine mondial

en 1978, l'île sénégalaise est reconnue comme le point de départ emblématique des esclaves africains vers l'Amérique. Les esclaves ne restaient pas longtemps à Rio. Une fois vendus, ils étaient rapidement acheminés vers les moulins de canne à sucre du Nord-Est, les mines d'or du Minas Gerais ou les plantations de café de la région de São Paulo. Les chiffres sont difficiles à établir avec précision, mais la plupart des historiens s'accordent à dire que le Brésil a reçu sur ses côtes plus de quatre millions d'esclaves venus d'Afrique, soit environ 40% des victimes de la traite vers les Amériques.

Un héritage lourd à porter pour ce pays qui fut un des derniers à abolir l'esclavage, en 1888.

TÉLÉPHONIE MOBILE : Les pays de la région MENA devraient réformer la fiscalité pour une meilleure connectivité (rapport)

Des pays de la région MENA pourraient améliorer l'accès à la connectivité mobile en réformant la fiscalité du secteur, affirme l'association représentant des industriels et opérateurs de téléphonie mobile, GSM Association (GSMA), dans son dernier rapport diffusé lundi à Londres.

Dans son rapport intitulé "Fournir une connectivité mobile au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA)", la GSMA, qui regroupe environ 300 industriels et plus de 800 opérateurs de téléphonie mobile et du service internet, rappelle les principales taxes appliquées aux opérateurs mobiles dans ces pays et a évalué l'impact d'une réforme fiscale permettant d'améliorer l'accessibilité et l'investissement.

Le rapport relève également que pour les pays de la région MENA, la téléphonie mobile constitue un facteur essentiel du développement économique et social. Elle représente 1,4 pour cent du PIB de la région, précise le document. L'association qui regroupe environ 300 industriels et plus de 800 opérateurs de téléphonie mobile et du service internet.

Il estime que dans les marchés concernés par l'analyse, la fiscalité a un impact "néfaste" sur l'accessibilité pour les consommateurs et les investissements.

Il souligne à cet égard que l'augmentation des taxes sur les entreprises et sur les revenus des opérateurs mobiles augmente les coûts et affecte négativement les investissements dans le secteur. La recherche propose aux pays de la région MENA de réformer la taxe dans l'objectif d'atteindre des "avantages socio-économiques significatifs". La GSMA estime qu'il existe une opportunité unique pour les gouvernements au Moyen-Orient et en Afrique du Nord qui souhaitent accéder à une connectivité et une intégration numérique plus grande. Elle propose la réduction des taxes imposées au secteur. La réduction des taxes de téléphonie mobile servira les intérêts des consommateurs, des entreprises et des gouvernements en réduisant les coûts, en encourageant l'adoption de nouveaux services mobiles et en stimulant le PIB et les recettes fiscales globales à plus long terme, explique la recherche.



Science

Le sang et l'oxygène circulent chez l'araignée de mer grâce aux intestins (étude)



A la différence de la plupart des animaux, les araignées de mer ne se servent pas des battements de leur cœur pour faire circuler le sang et l'oxygène, mais de leurs intestins qui agissent comme une pompe, révèle une étude publiée lundi.

Leurs tripes s'étendent partout dans leur organisme dégingandé, précisent les chercheurs dont la découverte paraît dans une revue américaine spécialisée.

«Contrairement aux intestins humains qui se trouvent dans une seule cavité de notre corps, ceux des araignées de mer comptent de multiples branches qui se prolongent jusqu'à l'extrémité de chaque patte», explique Arthur Woods, un biologiste de l'Université du Montana, le principal auteur de ces travaux.

«En fait, les intestins de ces araignées se trouvent partout dans leur corps à l'instar de notre système circulatoire», ajoute-t-il.

Le professeur Woods raconte avoir été intrigué par les araignées de mer géantes lors d'une mission scientifique dans l'Antarctique où il a passé beaucoup de temps à observer seulement les flux sanguins actionnés par les contractions

intestinales de ces animaux marins.

Il a remarqué que leur cœur battait faiblement faisant circuler le sang seulement dans la partie centrale de leur corps.

En revanche, leurs intestins avaient de puissantes contractions qui se produisaient régulièrement, comme les battements cardiaques.

Ce processus, appelé péristaltisme, recouvre l'ensemble des contractions musculaires qui permettent la progression d'un contenu à l'intérieur d'un organe creux comme l'intestin et se produit chez les humains pour faciliter la digestion.

Mais chez les araignées de mer, ces mouvements sont nettement plus puissants pour pouvoir faire circuler l'oxygène dans tout le corps.

«Cette découverte met en lumière la vaste diversité des solutions résultant de l'évolution en réponse aux différents problèmes auxquels sont confrontés les animaux pour survivre», résumait ces chercheurs.

La mise à jour de fossiles pourrait aider les scientifiques à mieux comprendre les origines de cette stratégie de survie, estiment-ils.

SELON UNE ÉTUDE Boire du café ferait vivre plus longtemps

Les bienfaits pour la santé d'une consommation régulière de café, longtemps disputés, sont confirmés par deux nouvelles études étendues, l'une menée dans dix pays européens, dont la France, et l'autre aux États-Unis.

Puisqu'il s'agit d'études observationnelles, elles ne prouvent toutefois pas le lien de cause à effet, mettent en garde les chercheurs ainsi que des experts indépendants, cités par des médias mardi. Les résultats des deux études, corrigés de facteurs de risque comme le tabagisme, sont publiés lundi dans la revue médicale américaine "Annals of Internal Medicine." "Les consommateurs d'environ trois tasses de café par jour, y compris décaféiné, semblent jouir d'une plus longue espérance de vie que ceux qui n'en boivent pas", selon l'étude européenne analysant les données de 520.000 hommes et femmes de plus de 35 ans, suivis par l'Enquête européenne sur le cancer et la nutrition (EPIC) pendant 16 ans. "Nous avons constaté qu'une plus grande consommation de café était liée à un risque moindre de mortalité de toutes causes, plus particulièrement de maladies circulatoires et du système digestif", explique Marc Gunter de l'Agence internationale pour la recherche sur le cancer et l'un des principaux auteurs de cette étude.

Ce sont les travaux les plus étendus jamais effectués en Europe sur les effets sur la santé et la longévité du café, boisson la plus bue dans le monde avec environ 2,25 milliards de tasses absorbées quotidiennement. "Ces résultats ont été similaires dans les dix pays européens avec des habitudes de consommation et des cultures différentes", souligne Marc Gunter. L'étude "offre également des éclairages importants sur de possibles mécanismes expliquant les effets bénéfiques du café", excluant la caféine. Le café est notamment riche en antioxydants qui jouent un rôle important pour prévenir le cancer, pointent les chercheurs. La deuxième étude a été menée aux États-Unis sur plus de 185.000 adultes de toutes origines, âgés de 45 à 75 ans, sur une période moyenne de seize ans. Les auteurs ont constaté un lien entre une plus grande consommation de café et un risque plus faible de mortalité résultant de

maladies cardio-vasculaires, respiratoires, rénales, de cancers et de diabète. Plus spécifiquement, les personnes qui buvaient une tasse de café par jour avaient 12% moins de risque de décéder pendant la durée de l'étude que celles n'en buvant pas, un niveau qui a atteint 18% pour celles en consommant trois tasses.

Comme dans l'étude européenne, les effets étaient similaires avec du café décaféiné. "On ne peut pas dire au public + buvez du café pour prolonger votre vie + mais on peut y voir un lien", explique Veronica Setiawan, professeur de médecine préventive à l'université de Californie du Sud et principal auteur de ces travaux.

Environ 75% des adultes aux États-Unis boivent du café, dont 50% quotidiennement. Marc Gunter, de l'étude européenne, est toutefois un peu plus nuancé: "Étant donné qu'il s'agit d'études observationnelles – qui ne prouvent pas le lien de cause à effet – on ne peut pas à ce stade recommander de boire plus ou moins de café", explique-t-il. Mais "nos résultats suggèrent qu'une consommation modérée, de jusqu'à trois tasses par jour, peut avoir des effets bénéfiques pour la santé", ajoute le chercheur. Une analyse de bio-marqueurs métaboliques d'un sous-groupe de 14.000 participants de l'étude européenne indique d'autre part que les buveurs de café auraient un foie plus sain. Pour le professeur Elio Riboli, chef de la faculté de santé publique de l'Imperial College à Londres qui a participé à ces travaux, "les résultats de l'étude européenne viennent conforter le nombre grandissant d'indications suggérant que le café n'est pas seulement sans risque mais peut avoir des effets protecteurs". "Bien que davantage de recherches soient nécessaires, nous pouvons dire que les résultats de cette grande étude européenne confirment les conclusions de précédentes recherches dans le monde", juge-t-il. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a cessé en 2016 de classer le café comme cancérigène lié au cancer de la vessie, estimant en outre que cette boisson réduisait le risque de tumeur utérine et du foie.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Ransom

Réalisateur : James Gann
Avec : Luke Roberts, Sarah Greene



Eric et son équipe sont appelés en renfort sur une nouvelle affaire d'enlèvement. La fille d'un sénateur a en effet été kidnappée. La rançon réclamée n'est pas sous forme pécuniaire, mais bien plus personnelle. Le politicien a confié avoir reçu une vidéo montrant sa fille avec une arme braquée sur elle. La séquence est accompagnée de la phrase suivante : « Dites ce que vous avez fait, sénateur ». Eric cherche une piste en fouillant dans les secrets les plus sombres de la vie du politicien, afin de ramener la jeune fille à la maison, saine et sauve. Entre-temps, Eric fait face à de nouveaux défis avec sa propre fille, Evie...

France 2 20:00

Boulevard du palais

RÉALISATEUR : CHRISTIAN BONNET
AVEC : ANNE RICHARD, JEAN-FRANÇOIS BALMER



Le parlementaire Guy Faure, dont la presse vient de découvrir l'existence d'un compte en Suisse, est retrouvé mort. En apparence, c'est un suicide mais qui résiste très mal aux expertises. Rovère et Nadia creusent, alors, du côté politique et financier pour élucider cette disparition. Mais une macabre découverte donne à l'affaire un tout autre tour. Dans l'appartement du politicien, un bébé congelé est retrouvé. Le duo cherche à comprendre ce qu'il s'est passé au domicile de l'homme. De nombreux mystères entourent cette affaire sombre. La police cherche des indices pour faire avancer ce dossier complexe impliquant un homme politique...

France 3 19:55

Le monde de Jamy

SOCIÉTÉ



Chaque année, les vacanciers se retrouvent dans un environnement qui diffère du quotidien, avec ses charmes mais aussi ses imprévus et ses dangers. Qu'il s'agisse des pièges des courants du bord de mer, des effets indésirables du soleil sur la peau, ou encore des randonnées en montagne, Jamy Gourmaud et Myriam Bounafaa expliquent comment anticiper et se protéger au mieux. Pour ce faire, ils se livrent à des expériences impressionnantes : Jamy se laisse emporter par un courant de baine, tandis que Myriam s'enfonce volontairement dans les sables mouvants et se fait encercler par la mer qui monte. Les deux animateurs partent également au-devant des surprises que peuvent réserver les sites naturels les plus visités de France : le Mont-Saint-Michel, la côte Atlantique, les gorges de l'Ardeche, ou encore le Mont-Blanc.

CANAL+ 20:00

Hors contrôle

Réalisateur : Jake Szymanski
Avec : Zac Efron, Anna Kendrick



Les frères Mike et Dave Stangle n'ont qu'une idée en tête : faire la fête. Et ils ne font pas les choses dans la demi-mesure. Ils ont ainsi gâché plusieurs repas de famille. Alors que le mariage de leur sœur approche, leur père exige qu'ils viennent ce jour-là accompagnés de petites amies, espérant ainsi qu'ils sauront se tenir. Pour trouver les filles idéales, les deux frères ont l'idée de poster une annonce sur Internet. Le succès est tel qu'ils sont invités à une émission de télévision. Là, Tatiana et Alice, deux fêtardes, les repèrent. Pour se faire choisir par les Stangle, elles se font passer pour des jeunes femmes sages et rangées...

6 20:00

Jamel et ses amis au Marrakech du rire 2017

HUMOUR



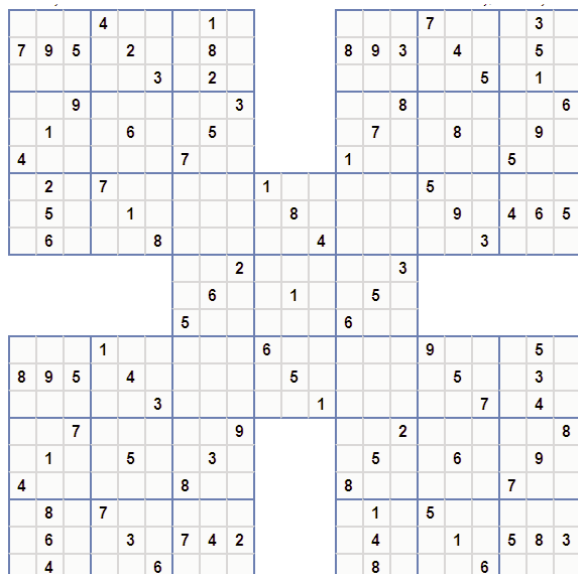
A l'occasion de la 7^e édition du Marrakech du rire, festival du rire créé par Jamel Debbouze, l'humoriste monte sur scène accompagné par des invités prestigieux. Dans l'enceinte du Palais Badii et devant plusieurs milliers de spectateurs, Gad Elmaleh, Ary Abittan, Bruno Salomone, Alban Ivanov, Elie Semoun, Rachid Badouri, Kevin Razy et bien d'autres encore proposent des sketches inédits et de nombreuses surprises. Stars de l'humour et jeunes talents se succèdent pour une création originale et multiculturelle placée sous le signe du rire. ** Et également : Chantal Ladesou.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1619

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Citation



“D'un œil, observer le monde extérieur, de l'autre regarder au fond de soi-même.”

* Amedeo Modigliani

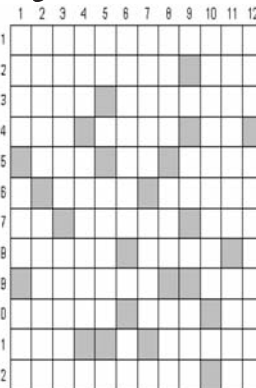
Mots croisés n°1619

Verticalement :
1. Potelé
2. Qui concerne la chose louée - Dans la rose des vents
3. Animes - Pratique le sunnisme
4. Point cardinal - Broya - Tour
5. Espace économique européen - Voltampère - Tas
6. Transpirée - Ville de l'Inde

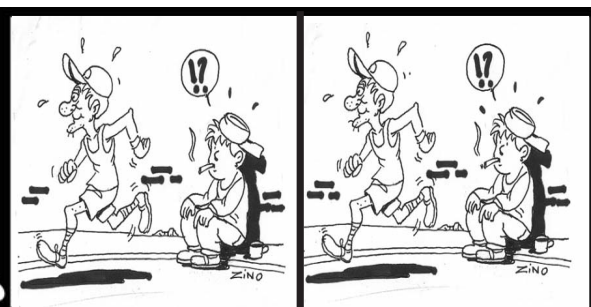
Horizontalement :
1. Sonnerie annonçant la mort - Saison - Avare, pingre
2. Arrogant - Lie la variation d'un salaire à la variation d'une autre valeur prise comme référence
3. Aigres - Ragoût de gibier
4. Taxis de crin - Prophète celte païen
5. Saint - Général et homme politique portugais

7. Titane - Fonder - Trois fois
8. Enchère - Bravade
9. Endure qqch de désagréable - Sept
10. Désirs - Fleuve d'Afrique - Ancien ouï
11. Pivot - Plante grimpanche
12. Appareil pour aspirer le lait d'une nourrice - Poli ce du parti nazi

6. Désœuvrées - Petit cube
7. Luette - Paradis
8. Victoire de Napoléon - Époque - Rivière d'Alsace
9. Argon - Dépôt qui se forme dans les liquides fermentés
10. Motif, thème caractéristique destiné à rappeler une idée
11. Tribune - Atomes
12. Cheville au golf - Célébrations de l'office divin



Terreurs



Grille géante n°319

fourre-tout sonnant joliment	↓	bureau de notaire alimentée	↓	bourricot trajet	↓	honorée	↓	destination presque parfait	↓	caprice moulu	↓	unité de bucheron pas très maline	↓
perple- xité jour de semaine	→					long discours	→						
						épelée soudée	→			artiste célèbre dessé- ché	→		
attra- paient	→					inclinai- son	↓			ori du blessé provi- sions	→		
oignon	↓			héros d'épopée commen- cer	→			point de vue alour- dissons	→				bien nettoyée
grosse chandelle passage de navire	→							enivrer voleuse à plumes	→				
						invoquai pilote de sulk	→						courses d'obsta- cles
		à peine chauffée	→							coquille d'oursin manière habile	↓		
verque	↓	fourrures	↓			rus dans la lune	→					titane de formule patrie d' Abraham	→
		poudre abrasive erreurs morales	→			strips	↓		épau- lards mettre en rogne	→			
dévoûé	↓			brèves liaisons mère de diapet	→								
surveil- lants dessin mural	→											saint de Bigorre	→
				venteux bon coup de dent	→			lieu sûr renfort commo- des	→			de même	↓
quérir	→					mince faisceau autre- ment dit	→			soie cubique	→		pas réputé neutre
genre de balance	↓					goulu beau début	→					césium au labo	→
												silence !	↓
restau- rant de militaire	↓	remis au diamètre d'accord	→							dégrin- golé	→		
				pâte à astiquer douleur	→					matou	→		
ville de Mélané- sie distendit	→							descente directe symbole d'argent	→	cave viticole très réaliste	→		
						posses- sif	→			organes à dilater pour rire	→		
mono- lithe funéraire	→							savoir	→			point de la rose	→

Solution

C'est arrivé un
12 juillet

Sudoku n°1618

6	2	5	9	4	3	7	8	1
3	4	1	7	5	8	5	9	2
9	7	8	1	2	5	3	6	4
4	6	3	2	9	7	8	1	5
2	1	9	8	5	6	4	7	3
8	5	7	3	1	4	9	2	6
7	8	5	3	2	1	4	9	7
1	3	4	6	8	9	2	5	7
5	9	2	4	7	1	6	3	8
5	9	3	8	4	7	6	1	2
7	1	2	3	6	5	9	4	8
8	6	4	1	2	9	3	5	7
8	6	4	2	5	9	3	7	1
2	5	3	1	4	7	9	8	6
9	7	1	5	3	8	4	2	6
6	3	9	7	1	6	8	4	2
1	4	2	8	1	3	6	5	7
6	8	7	4	2	5	1	3	9
4	9	6	3	7	2	5	1	8
3	2	5	9	8	1	7	6	4
7	1	8	5	6	4	2	9	3

Mots Croisés n°1618

BIREFRINGENT
APICAUX ■ ELUI
REVERSION ■ SB
ACERE ■ ORANTE
GA ■ V ■ SN ■ NIAT
O ■ MEDE ■ ETAL ■
UGOLIN ■ NEIGE
INDEXERA ■ SIR
NEE ■ ISE ■ COQS
ATREE ■ CORNUÉ
GUE ■ MATOISES
EMS ■ ECO ■ C ■ S ■

Grille géante n°318

A • L • C • C • I • D • C
O • B • L • I • G • A • T • I • O • N • E • R • E
• R • E • P • A • R • A • T • I • O • N • S • L
F • A • G • O • T • E • R • A • S • A • I • D • E
• C • A • S • E • N • T • I • N • T • R • U • S
P • A • L • U • A • R • A • F • A • T • P • T
• D • C • A • G • E • S • G • E • R • E •
R • A • N • C • I • E • T • R • E • S • O • R •
• B • A • I • S • S • E • R • A • S • G • E • L
B • R • I • O • S • L • E • V • O • N • Z • E
• A • N • N • E • A • U • I • S • S • U • S
A • N • S • L • I • C • E • S • E • R • G • E
• T • A • L • L • U • R • E • R • E • E • R
B • E • R • G • E • B • I • G • L • A • N •
• A • I • O • R • N • A • I • H • E • P
E • D • I • T • E • R • A • R • E • F • U • S • E
• O • D • E • R • T • S • A • R • I • N • E • S
F • U • I • R • C • I • E • A • L • I • S • E
• T • A • P • H • O • R • I • S • M • E • S
D • E • F • I • A • N • A • R • E • R • E
• S • I • S • E • S • C • E • P • E • A • L

2006 : attentats à Bombay.
2011 : résolution n° 1997 du Conseil de
sécurité des Nations unies ayant pour
sujet : rapports du secrétaire général
sur le Soudan.

Célébrations:

- Journée mondiale de la population.
- Chine : Fête de la mer, commémore le
premier voyage d'exploration de Zheng
He.
- Irlande du Nord : Bonfire Night, veille
de The Twelfth (en) qui commémore la
bataille de la Boyne en 1690 et la
Glorieuse Révolution.
- Mongolie : Premier jour de Naadam
(signifiant jeux), la fête nationale mong

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel
troisième édition, 2017**

« La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa troisième édition, comptant pour l'année 2017, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2017.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2016 - 2017.

Thème du concours : « La préservation de l'environnement, clé de bien-être public et de bonheur social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2e lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3e lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
 - Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication
- La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 Septembre 2017.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

ANEP ALGER

MONDIAL-2018 (QUALIFICATIONS) ALGÉRIE-ZAMBIE : La FAF opte officiellement pour Constantine

Le match Algérie-Zambie, prévu le 5 septembre prochain dans le cadre de la 4^e journée (Gr. B) des qualifications de la Coupe du monde 2018 de football, devrait avoir lieu au stade Chadid-Hamlaoui de Constantine, a annoncé le responsable de l'équipe nationale A, Hakim Medane.



«A l'issue de notre visite d'inspection au stade Chadid-Hamlaoui et des différentes infrastructures hôtelières, nous sommes satisfaits de toutes les conditions qui répondent aux normes internationales.

Outre le match Algérie-Libye comptant pour les qualifications du championnat d'Afrique des nations CHAN-2018 prévu le 12 août, le stade Hamlaoui va abriter le match Algérie-Zambie», a indiqué Medane lundi soir à la chaîne Echourouk news, en atten-

dant l'aval de la Fédération internationale de football (FIFA).

La sortie médiatique de l'ancien international algérien intervient à l'issue d'une visite d'inspection à Constantine pour superviser les infrastructures sportives et d'hébergement.

«La délégation de la Fédération algérienne de football (FAF) a inspecté plusieurs hôtels de la ville et un choix sera fait prochainement sur le lieu d'hébergement des Verts (...)

L'ingénieur agronome de la FAF a inspecté pour la 2^e fois lundi la pelouse du stade Hamlaoui.

La délégation a noté, avec beaucoup de satisfaction, la disponibilité des infrastructures hôtelières et sportives qui répondent aux normes fixées par l'instance fédérale», écrit pour sa part la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel.

Lors de son point de presse tenu samedi au Centre technique de Sidi Moussa, le pré-

sident de la FAF Kheireddine Zetchi a indiqué que son instance avait saisi la FIFA l'informant de son désir de changer la domiciliation du match Algérie-Zambie, mais sans pour autant confirmer le déroulement officiel de cette rencontre dans la capitale de l'Est algérien.

Depuis 2008, l'équipe nationale a joué pratiquement tous ses matchs au stade Mustapha-Tchaker de Blida où elle est restée invaincue.

Les deux dernières sorties des Verts dans cette enceinte ont eu lieu en juin passé et s'étaient soldées par deux victoires contre la Guinée en amical (2-1) et devant le Togo (1-0), en inauguration des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 au Cameroun.

Zetchi, qui a succédé à Mohamed Raouaoua à la tête de la FAF le 20 mars dernier, avait déclaré qu'il comptait désormais domicilier les matchs de la sélection algérienne «un peu partout à travers le territoire national».

ES SÉTIF : "Trois joueurs dont deux étrangers pour clôre le recrutement" (Hamar)

Le président de l'ES Sétif (Ligue 1 algérienne de football) Hassan Hamar a annoncé mardi l'arrivée imminente de trois joueurs dont deux étrangers pour clore le recrutement pour la saison 2017-2018. "Il reste encore à engager trois joueurs dont deux Africains : un milieu défensif et un attaquant pour clore le recrutement. Je pense que nous avons effectué un recrutement réussi en renforçant tous les compartiments selon les besoins définis par le staff technique", a indiqué à l'APS le premier responsable du club sétifien. Le champion d'Algérie et finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie a engagé jusque-là trois joueurs : le milieu de terrain Lyes Sidhoum (ex-USM Bel-Abbès), l'attaquant Youcef Chibane (ex-DRB Tadjenanet) et le défenseur Chamseddine Nessakh (ex-MC Oran). En sus de l'arrivée de ces joueurs, le club a promu quatre éléments de la catégorie des réserves. Evoquant le cas du milieu de terrain du NA Hussein-Dey Sofiane Bendekba, convoité également par le MC Alger, le président de l'Entente a souligné qu'il avait rencontré le joueur et son frère lundi en soirée. "J'ai rencontré le joueur et son frère lundi en soirée et nous nous sommes entendus sur un contrat de 30 mois. La signature du contrat devrait se dérouler lors d'une cérémonie prévue samedi ou dimanche prochain, maintenant, j'ai appris qu'il a été approché par le MCA. La balle est dans son camp", a-t-il expliqué. En revanche, le club sétifien a enregistré le départ du Malgache Ibrahim Amada et du Camerounais Tambang, en fin de contrat, alors que le gardien Abderrahouf Belhani, les défenseurs Sofiane Bouchar, Kheireddine Aroussi, Sofiane Bouteba et Farid Mellouli ainsi que les attaquants Adel Bougueroua et Rachid Nadjji ont été libérés. En matière de préparation en vue du prochain exercice, l'ESS effectuera un stage à Ifrane (Maroc) avec au programme "trois ou quatre matchs amicaux contre des équipes locales". La direction a décidé de reconduire le staff technique dirigé par Kheireddine Madoui qui verra l'ESS prendre part à la prochaine édition de la Ligue des champions d'Afrique et la Coupe arabe des clubs champions 2018.

LIGUE 1 MOBILIS/ TRANSFERT : Bouteba (ex-ES Sétif) 11^e recrue estivale du NA Hussein-Dey

Le défenseur Sofiane Bouteba, libéré par l'ES Sétif, s'est engagé pour un contrat de deux ans avec le NA Hussein-Dey, a appris l'APS lundi auprès du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. L'ancien sociétaire du DRB Tadjenanet (28 ans) devient ainsi la 11^e recrue estivale du Nasria après Harrag, Chouiter, Oukkal, Allati, Brahim, Roudine, Az-zouz, Addadi, Chekhrir et le gardien de but Bous-souf. Côtés départs, le club s'est passé des services, entre autres, du portier Azzedine Doukha parti en Arabie Saoudite et l'attaquant Mohamed Amine Abid alors que le capitaine de l'équipe Sofiane Bendekba a décidé de résilier son contrat pour rejoindre le MC Alger ou l'ES Sétif.

La direction a confié la barre technique à l'ancien entraîneur-adjoint national Nabil Neghiz, en remplacement du Français Alain Michel, parti au terme du précédent exercice. Neghiz sera assisté de l'ancien joueur du club Billel Dziri. Le NAHD prendra part à la Coupe arabe des clubs champions qu'abritera l'Egypte du 22 juillet au 6 août. Les coéquipiers du buteur maison Ahmed Gasmi évolueront dans le groupe A en compagnie du Al Ahly du Caire (Egypte), d'Al-Wihda (Emirats arabes unis) et d'El-Payçali (Jordanie). La phase de poules se poursuivra jusqu'au 30 juillet. Le premier de chaque groupe ainsi que le meilleur deuxième se qualifieront pour les demi-finales prévues le 2 août. La finale a été programmée le 5 août. La Coupe Arabe des clubs champions (ndlr, ancienne formule) s'est arrêtée en 2013 suite au retrait de l'ancien sponsor majeur de la compétition. Le dernier vainqueur de la compétition (ancienne formule) n'est autre que l'USM Alger contre la formation koweïtienne d'Al Arabi (0-0, 3-2) en 2013.

APS

LIGUE DES CHAMPIONS : Ziri et Darfalou (USMA) dans l'équipe type de la 6^e journée

Les deux joueurs de l'USM Alger, Ziri Hammar et Oussama Darfalou, ont été choisis dans l'équipe type de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football clôturée dimanche.

Le onze modèle dévoilé mardi par la Confédération africaine de football (CAF) est marqué par une présence massive des joueurs pensionnaires des clubs de l'Afrique du nord, une zone qui a réussi à qualifier six de ses équipes aux quarts de finale.

Les deux attaquants usmistes se sont illustrés lors de la sixième journée en contribuant à la large victoire à domicile de leur formation face à Caps United du Zimbabwe (4-1), permettant aux Rouge et Noir de la capitale de garder leur première



place du groupe B (doublé pour Darfalou et un but pour Ziri).

Lors des quarts de finale prévus en sep-



tembre prochain, l'USMA affrontera le deuxième du groupe A, Ferroviario da Beira (Mozambique).

LIGUE 1 MOBILIS/ MC ALGER : Mouassa : «Je reste pour la saison prochaine»

L'entraîneur du MC Alger (Ligue 1 Mobilis de football) Kamel Mouassa a annoncé mardi sa décision, prise en concertation avec la direction du club, de continuer son aventure avec le «Doyen» en vue de la saison 2017-2018.

«Mon contrat est toujours en cours pour une année encore. J'ai été sollicité par le directeur général Omar Ghrib pour rester et j'ai aussitôt donné mon accord d'autant qu'il y a l'échéance importante de la Coupe de la Confédération africaine qui constitue un objectif pour le club», a indiqué à l'APS le coach du Mouloudia.

Kamel Mouassa avait rejoint le MCA en novembre dernier en remplacement de Djamel Menad, démissionnaire à l'issue de la défaite en Supercoupe d'Algérie face à l'USM Alger (2-0). Sous la houlette du

natif de Guelma, le «Doyen» a terminé le championnat à la place de dauphin derrière l'ES Sétif, se faisant éliminer en demi-finale de la Coupe d'Algérie par cette même Entente à Alger (3-2, a.p.).

«Je dois rencontrer les responsables pour faire un bilan de la saison. L'urgence actuellement est d'établir la liste des joueurs à libérer et les éléments qui viendront renforcer l'effectif, sachant que la période des vacances est assez courte», a-t-il ajouté.

Le MCA, qualifié à la 2^e place du groupe B derrière le CS Sfax lors de la phase de poules de la Coupe de la Confédération, accueillera les Tunisiens du Club Africain entre le 8 et le 10 septembre à Alger, avant de se déplacer à Tunis pour la seconde manche prévue entre le 15 et le 17 du même mois. En matière de recrute-



ment, le MCA est en passe de finaliser le transfert du milieu de terrain du NA Hussein-Dey Sofiane Bendekba, alors que les deux sociétaires de l'USM Bel-Abbès, Sofiane Balebgh et Habib Bouguelmouna, sont cités avec insistance dans les

rouages du club. Côté départs, le MCA s'est passé des services du gardien de but Kheireddine Boussouf, du défenseur Zidane Mebarakou, du milieu de terrain Lyes Seddiki et de l'attaquant Antar Djemaoui.

JOUEUR AFRICAIN DE LA SAISON 2016-2017 : Hanni termine à la troisième place

L'attaquant international algérien d'Anderlecht (Div.1 belge de football) Sofiane Hanni a terminé à la troisième place du sondage du meilleur joueur africain de la saison 2016-2017, organisé par le site spécialisé Starafrica.

Le joueur algérien a été devancé par le Guinéen de Leipzig (Div.1 allemande) Naby Keita et l'ailier international égyptien Mohamed Salah qui a rejoint cet été Liverpool (Angleterre) en provenance de l'AS Rome (Italie).

Keita (22 ans) a inscrit 8 buts en 31 matches, et devrait très probablement poser bagages en Angleterre, où Liverpool et Chelsea lui font les yeux doux.

Hanni (26 ans), auteur de 10 buts, a terminé la saison en tête des meilleurs passeurs avec 14 passes décisives. Il vient de prolonger son contrat de deux années supplémentaires avec Anderlecht, soit jusqu'en 2022. Le Burkinaabé Bertrand Traoré, transféré à l'Olympique Lyonnais en provenance de l'Ajax est quatrième, de peu devant Cédric



Bakambu (RD Congo), qui complète le Top 5 élu par plus de 50.000 votants, précède la même source. «Les fans ont privilégié la perfor-

mance sur la saison plus que le nom et la valeur des joueurs, puisque le Gabonais Pierre Emerick Aubameyang (Borussia Dort-

mund), ou encore le Sénégalais Sadio Mané (Liverpool), arrivent bien derrière, et ce en dépit de tout leur talent», souligne Starafrica.

FOOTBALL/ TRANSFERT : L'AS Saint-Etienne écarte la piste Aïssa Mandi

L'AS Saint-Etienne (Ligue 1 française de football) a décidé d'abandonner la piste du défenseur international algérien du Betis Séville (Liga espagnole) Aïssa Mandi, dont la clause libératoire oscille entre 5 et 6 millions d'euros, rapporte lundi le site spécialisé Estadio Deportivo.

Si la direction stéphanoise est prête à dépenser quelques millions d'euros pour engager des joueurs offensifs comme il est sur le point de le faire avec Denis Bouanga (FC Lorient), les Verts ne sont pas prêts à faire de même pour des postes défensifs, ajoute la même source, soulignant que le montant réclamé par le Real Betis a fini par dissuader l'ASSE.

Le capitaine de l'équipe nationale

lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 est également convoité par l'autre pensionnaire de Ligue 1 française le Stade Rennais, dirigé par l'ancien sélectionneur national Christian Gourcuff. Mandi (25 ans), devenu pièce maîtresse depuis son arrivée en Andalousie, avait rejoint le Bétis l'été dernier pour un contrat



de cinq ans en provenance du Stade de Reims (Ligue 2 française). Il compte 20 matchs en Liga, pour deux buts marqués.

LIGUE 1 MOBILIS/ TRANSFERT : Le défenseur, Chemsseddine Nessakh, troisième recrue de l'ES Sétif



L'ex-défenseur du MC Oran, Chemsseddine Nessakh, a signé lundi, un contrat le liant pour deux (2) saisons à l'Entente Sportive de Sétif (Ligue 1 Mobilis), club phare des hauts plateaux, champion d'Algérie 2016-2017.

Agé de 29 ans, Nessakh est la troisième recrue sétifienne durant ce mercato estival, après Ilyès Sidhoum (ex-USMBA) et Youcef Chibane (ex-DREB). S'exprimant en marge de la cérémonie de signature, organi-

sée au siège du club "Mokhtar Laribi" sis à la cité Beaumarché, au centre-ville, le nouveau défenseur gauche a déclaré à l'APS que les négociations ont été «rapides», se disant «très enthousiaste» de faire partie de l'effectif de son nouveau club qui jouera la saison prochaine plusieurs compétitions. Il est à noter que l'ex-joueur du MC Oran a indiqué qu'il a été approché par un club de la première division du championnat portugais de football.

COUPE D'ALGÉRIE 2017 : Le CR Belouizdad fête son trophée dans la liesse à Alger

Les footballeurs du CR Belouizdad, récents vainqueur de la Coupe d'Algérie contre l'ES Sétif (1-0, a.p) ont fêté leur victoire dans la liesse, à travers les rues de la capitale, avant d'être les hôtes, lundi soir, d'un dîner offert en leur honneur par le Wali d'Alger M.

Abdelkader Zoukh à l'hôtel El-Aurassi (Alger). Le grand bus décapotable, aménagé pour l'événement pour transporter les coéquipiers du capitaine Tarek Cherfaoui a démarré vers les coups de 18h00 du siège du club au Caroubier en présence d'une centaine de fans, pour sillonner les quartiers et notamment les fiefs du Chabab à l'image de la place du 1er mai en passant par la rue Mohamed Belouizdad, El-Hamma, El-Anasser et El-Madania du côté de «Magam Echahid», avant emprunter la route pour se diriger vers l'hôtel El-Aurassi.

Le moment fort de cette parade s'est déroulé au passage du bus à la rue Mohamed Belouizdad avec une marée «rouge et blanche» à accueil, pour célébrer cette consécration qui est venue mettre fin à 8 années de disette.

En l'absence du véritable artisan de ce succès l'entraîneur marocain Badou Zaki, rentré chez lui samedi pour rejoindre sa nouvelle formation de l'IR Tanger (Div.1 marocaine), les joueurs du Chabab ont vécu des moments forts en émotions avec leur supporters, complètement déchaînés et ivres de bonheur.

A leur arrivée devant l'hôtel El-Aurassi, les vainqueurs de la coupe d'Algérie se sont offert un bain de foule. Le cortège était, en fait, accompagné d'un grand nombre de supporters.

Mais, pour le CRB, les festivités avaient démarré beaucoup plus tôt, en fin d'après-midi, puisque les joueurs, entraîneurs et dirigeants de ce club algérois avaient commencé à sillonner les grandes artères de la capitale, à bord d'un grand bus, aménagé spécialement à cette occasion.

Après le dîner et une cérémonie de remise de cadeaux, le chanteur du Raï Cheb Khaled sera au rendez-vous pour réciter son répertoire en l'honneur du CRB au théâtre de verdure, complexe culturel Laadi Flici.

Le Chabab de Belouizdad honoré par le wali d'Alger

Le CR Belouizdad, vainqueur de la Coupe d'Algérie de football 2017, a été honoré par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh, lors d'une cérémonie organisée lundi soir à l'hôtel El-Aurassi (Alger).

Au cours de cette cérémonie conviviale, joueurs, staff technique, médical et administratif du CRB, ont été honorés en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, du président de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Mahfoud Kherbadj et de membres de la grande famille du Chabab toutes générations confondues.

Le wali d'Alger a souligné à cette occasion que «cette louable attention est devenue une tradition pour récompenser les efforts consentis par les joueurs et leur staff technique tout au long de la saison 2016-2017». «Je présente mes sincères félicitations au CRB pour son 7e trophée de coupe d'Algérie, à l'issue d'une finale disputée dans un fair-play qui honore les deux formations, habituées à ce genre de rencontres», a déclaré dans une allocution le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Après avoir salué le deuxième finaliste, l'ES Sétif, le wali d'Alger a estimé que «le CRB a mérité sa coupe par rapport aux efforts consentis par les dirigeants», tout en félicitant le public belouizdadi pour son esprit sportif qui a caractérisé cette 53e finale de Coupe.

A cette occasion, le wali d'Alger a remis des enveloppes financières d'une valeur totale de 3 milliards de centimes au président du club, Mohamed Bouhafs ainsi qu'aux joueurs et staffs technique, administratif et médical.

De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali a mis en exergue le passé historique du CR Belouizdad tout en rendant hommage aux anciens joueurs qui ont fait les grands jours du club algérois dans les années 60 du temps des Lalmas, Kalem, Achour et tous les autres.

«Je suis fier et honoré de participer à cette cérémonie qui vient récompenser le vainqueur de la coupe d'Algérie qui coïncide cette année avec le 55ème anniversaire de l'indépendance du pays, en pensant à tous ceux qui ont marqué l'histoire de ce club qui porte le nom de l'un des héros de la révolution algérienne», a dit Ould Ali.

Auparavant, un bus impérial transportant la formation du CRB a sillonné le boulevard Mohamed-Belouizdad, en passant par le quartier mythique de Laâqiba ou une marée rouge et blanche a été à l'accueil des coéquipiers de Yahia-Cherif pour célébrer cette 7e consécration en coupe d'Algérie.

APS

COUPE ARABE DES CLUBS CHAMPIONS (PRÉPARATION) : Le NAHD s'impose face à l'équipe olympique de Palestine (3-1)

Le NA Hussein-Dey (Ligue 1 algérienne de football) s'est imposé lundi face à l'équipe nationale olympique de Palestine 3-1 (mi-temps 2-0) en match amical préparatoire disputé au Centre technique national de Sidi Moussa, en vue de la Coupe arabe des clubs champions qu'abritera l'Égypte du 22 juillet au 6 août.

Les buts du Nasria ont été inscrits par Chouiter, Haroun, et Harrag. La di-

rection a confié la barre technique à l'ancien entraîneur-adjoint national Nabil Neghiz, en remplacement du Français Alain Michel, parti au terme du précédent exercice. Neghiz sera assisté de l'ancien joueur du club Billel Dziri.

Lors de la Coupe arabe des clubs champions, relancée par l'Union arabe de football (UAF) après une absence de quatre ans, le Nasria évoluera dans

le groupe A en compagnie du Al Ahly du Caire (Égypte), d'Al-Wihda (Emirats arabes unis) et d'El-Faycali (Jordanie). Les «Sang et Or» entameront le tournoi face à Al-Wihda (Emirats arabes unis) le samedi 22 juillet.

La sélection palestinienne, qui se trouve en stage à Alger, s'est imposée samedi dernier face à l'équipe nationale de football des moins de 18 ans (U-18) sur le score de 1 à 0.

Everton se tourne vers Benteke

D'après SkySports, les Toffees pourraient transmettre une offre afin de s'attacher les services de Christian Benteke, l'attaquant de Crystal Palace. Pour rappel, l'international belge (33 sélections) avait été recruté en échange de 31 millions d'euros, l'été dernier. Il a inscrit 15 buts en 36 rencontres de Premier League, cette saison. Malgré le départ de Romelu Lukaku, Everton devrait disposer d'une belle attaque, la saison prochaine, étant donné qu'il a déjà obtenu les renforts de Wayne Rooney et Sandro Ramirez.



Ounas choisit le Napoli

Ounas est officiellement depuis quelques jours un joueur du Napoli. Retour sur ses dernières saisons aux Girondins de Bordeaux, sur son profil et les futures possibilités qui s'offriront à lui dans son nouveau club. Après plusieurs semaines de dialogue (avec le Zenith et l'AS Roma en parallèle), le Franco-algérien Adam Ounas a donc signé au Napoli pour une somme avoisinant les 10 millions, plus bonus potentiels. Après avoir été formé à Tours, après être passé par Châteauroux et les Girondins de Bordeaux, l'attaquant de 20 ans pose donc ses valises en Campanie.

Dani Alvès à Paris d'ici ce soir ?

Courtisé par Manchester City et le PSG, Dani Alvès doit rendre sa décision aujourd'hui. Il pourrait donc être Parisien d'ici ce soir !

Le PSG a tenté un gros coup avec Dani Alvès. Le Brésilien, promis à Manchester City depuis la résiliation de son contrat avec la Juventus Turin, a en effet vu débarquer les dirigeants parisiens en dernière minute pour se voir proposer un très joli contrat. Suffisant pour le faire hésiter. Face à Pep Guardiola, mentor de Dani Alvès, le PSG peut compter sur la présence de Maxwell, fraîchement intégré dans l'organigramme du club, pour convaincre son ancien coéquipier en Seleccion. Un argument de poids qui permet à Paris d'avoir une vraie chance de convaincre le défenseur qui doit rendre sa décision aujourd'hui ! Quelle est la tendance actuelle ? Difficile à dire, même si les petits indices glanés par les médias européens font pencher la balance pour Paris. Outre le lobbying de Maxwell, Dani Alvès pourrait se laisser convaincre par les deux ans de contrat offerts par Paris. L'influence de son épouse pourrait également avoir un impact. Mannequin, elle travaille pour une agence basée à... Paris. Plus que quelques heures à attendre.

Man Utd d'accord avec Perisic ?

Si l'on en croit les informations relayées par The Independent, Manchester United s'est entendu avec Ivan Perisic (28 ans), dans l'optique d'une arrivée, cet été. L'international croate pourrait être transféré pour un montant de 55 millions d'euros, explique le quotidien. Sa venue ne constituerait pas une bonne nouvelle pour Anthony Martial, lequel a déjà manqué de temps de jeu, la saison passée. Pour rappel, Perisic a inscrit 11 buts en 36 rencontres de Serie A, la saison dernière.

T. Hernandez saborde sa présentation

Débauché à l'Atletico Madrid cet été au terme d'un prêt prometteur à Alavès, le latéral gauche Theo Hernandez (19 ans) a été présenté aux supporters du Real Madrid lundi au stade Santiago-Bernabeu. Face aux micros, le Français s'en est plutôt bien sorti, parvenant à justifier son transfert d'un rival à l'autre. Mais, au moment de réaliser ses premières prouesses sur le terrain, le natif de Marseille a eu plus de mal, enchaînant péniblement 7 jingles devant son nouveau public... Des difficultés plutôt gênantes pour un élément recruté entre 26 et 30 millions d'euros d'après la presse locale. La pression de rejoindre la Maison Blanche sans doute !

Guerreiro connaît son indisponibilité

Blessé il y a deux semaines lors de la Coupe des Confédérations avec le Portugal, Raphaël Guerreiro (23 ans) a été opéré du pied gauche et sera indisponible trois à quatre mois, comme l'a annoncé le Borussia Dortmund ce lundi.

L'ancien joueur de Lorient a bien subi une "fracture nette", alors que la presse avait d'abord évoqué une simple contusion. Recruté il y a un an pour 12 millions d'euros, le natif de la Seine-Saint-Denis a réalisé une belle saison. Utilisé aussi bien en tant que latéral gauche, milieu relayeur et ailier, il a fini avec 35 matches toutes compétitions confondues et 7 buts.



Mercredi 12 juillet 2017 / 18 Shawwal 1438 - N° 1654 - Quatrième année

ALGÉRIE-AFRIPOL Le général-major Hamel participe à une réunion sur la lutte contre la cybercriminalité et les crimes financiers

Le Directeur général de la Sûreté nationale et président du mécanisme de coopération policière africaine (Afripol), le général major Abdelghani Hamel, participe les 12 et 13 juillet au siège d'Interpol à Lyon (France) aux travaux d'une réunion sur la "Lutte contre la cybercriminalité et les crimes financiers", a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). M. Hamel qui participe à ce rendez-vous à la tête d'une importante délégation, aura une communication sur "les domaines de renforcement de la coopération et de consolidation des mécanismes d'échange d'expériences et d'expertises entre polices africaines face à la criminalité sous toutes ses formes, dont la cybercriminalité et les crimes financiers dans le cadre d'Afripol dont la première AG s'est tenue fin mai à Alger". Il évoquera également le plan d'action adopté à l'issue des travaux de l'AG d'Afripol à Alger, par les représentants des organes de police relevant des pays africains, lequel tend à "unifier les efforts et à mettre en place des supports solides pour lutter contre la criminalité à travers la formation moderne et la performance professionnelle des éléments de polices africaines". Invité par le Secrétaire général de l'Interpol, Jurgen Stock, le général major Hamel rencontrera lors de cette réunion, ses homologues de différents pays frères et amis et des responsables d'instances policières régionales et internationales participant à ces travaux, afin "d'examiner les voies de consolidation de la coopération et d'échanger les expériences pour faire face à la criminalité sous toutes ses formes".

APS

FÊTES NATIONALES Le Président Bouteflika félicite le Gouverneur général du Commonwealth des Bahamas Dame Marguerite Pindling...

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations au Gouverneur Général du Commonwealth des Bahamas, Dame Marguerite Pindling, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays, dans lequel il a exprimé sa disponibilité à œuvrer au développement des relations d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Au moment où votre pays célèbre sa fête nationale,

il me plaît de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bonheur pour vous-même, et de paix et de prospérité pour le peuple ami du Commonwealth des Bahamas», a écrit le président Bouteflika.

«C'est aussi l'opportunité pour moi de vous renouveler ma disponibilité à œuvrer, avec vous, au développement de rela-



tions d'amitié et de coopération entre nos deux pays», a ajouté le chef de l'Etat.

... et le Président de la Mongolie Tsakhigiyn Elbegdorj

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé également un message de félicitations à son homologue mongol, Tsakhigiyn Elbegdorj, à l'occasion de la fête nationale de son pays, dans lequel il lui a fait part de sa volonté d'œuvrer à ses côtés au renforcement des relations d'amitié et de solidarité entre les deux pays. «Il m'est agréable au moment où la Mongolie célèbre sa fête nationale, de vous présenter au nom du peuple et du Gouvernement algériens et en mon nom

personnel, mes chaleureuses félicitations et mes vœux de santé et de bien-être pour vous-même et au peuple mongol ami davantage de progrès et de prospérité», a écrit le chef de l'Etat dans son message.

«Je tiens à cette occasion à vous faire part de ma volonté d'œuvrer avec vous au renforcement des relations d'amitié et de solidarité entre nos deux pays dans tous les domaines au mieux des intérêts de nos deux peuples amis», a souligné le Président Bouteflika.

PUBLICITÉ

UNE NOUVELLE OFFRE **4G** CHEZ VOUS



+

15Go
INTERNET
OFFERT

VALABLE 1 MOIS

=

4500 DA
SEULEMENT!



WWW.AT.DZ